



Regards croisés - Véronique Védrenne.

— RAPPORT ANNUEL 2020 —

Procès verbal de l'Assemblée générale du 3 juin 2021

ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la Préfecture du Rhône le 24 mai 1950
Reconnue d'utilité publique par décret en Conseil d'Etat du 15 mars 1957
RNA n° W691089204
SIRENE n° 775 649 676
Siège social : 3 rue Père Chevrier – 69007 LYON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 3 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trois juin,
A 16h,
Sis, Grand Salon de la Préfecture, 18 Rue de Bonnel, LYON 3^{ème},

L'Assemblée générale de l'ASSOCIATION FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant son siège social 3 rue Père Chevrier – 69007 LYON, a été réunie sur convocation-invitation du président en date du 3 mai 2021.

En raison de la crise COVID 19, cette Assemblée générale n'a pu se tenir, à la Préfecture du Rhône, qu'en présence d'un nombre restreint de personnes, des membres du conseil d'administration, élargi aux membres d'honneur, associés, aux nouveaux candidats, aux invités des autorités territoriales, ainsi qu'à quelques invités.

Tous les membres de l'association ont été invités à voter par correspondance, sur les résolutions prévues à l'ordre du jour, et sur la liste des candidats au conseil d'administration et au renouvellement d'administrateurs, avant le 28 mai.

Le dépouillement des votes a eu lieu le 1^{er} juin en présence d'administrateurs, et les résultats ont été communiqués lors de cette assemblée générale. Les feuilles d'enregistrement ont été signées par deux scrutateurs administrateurs.

Il a été dressé une feuille de présence des personnes présentes le 3 juin soit 67 personnes.

Monsieur Dominique DELMAS préside la séance.

Monsieur Dominique BOUVIER assume les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que tous les documents relatifs aux résolutions, rapport moral, rapport d'activités, rapport du trésorier, rapport du commissaire aux comptes, budget prévisionnel 2021, présentation des résolutions, ont été mis à la disposition des membres, ou envoyés sur demande, et qu'en conséquence l'assemblée est appelée à entériner les résultats des votes émis par correspondance sur les résolutions, et pour l'élection des administrateurs. Ces documents sont en annexe au PV.



A. VOTE DES RESOLUTIONS

Le nombre de votes exprimés sur les résolutions était de 592 bulletins.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et du rapport d'activités du Conseil d'administration, décide de les approuver.

Pour	586
Contre	0
Abstentions	6

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du trésorier, et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes clos au 31 décembre 2020. En conséquence elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.

Pour	584
Contre	1
Abstentions	7

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'année 2020 de – 764 251 euros au report à nouveau.

Pour	579
Contre	0
Abstentions	13

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel de l'année 2021, l'approuve sans réserve.

Pour	581
Contre	0
Abstentions	11

CINQUIEME RESOLUTION : ACQUISITION BATIMENT ARTILLERIE

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet, et en avoir délibéré, valide l'acquisition par le FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI, du bâtiment sis 6 boulevard de l'Artillerie, Lyon 7^{ème}, cadastré section AT n°48 et 49, pour le prix de 1 650 000 € hors taxes et droits, avec la justification du droit de passage sur la parcelle AT n°51.

Pour	572
Contre	1
Abstentions	19

SIXIEME RESOLUTION : VENTE TERRAIN SOUS BAIL EMPHYTEOTIQUE DE BRIGNAIS

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet, et en avoir délibéré, valide la vente à l'OPAC du Rhône du terrain situé à Brignais, 25 à 29 boulevard de Schweighouse (route de Vourles), dont il est preneur à bail emphytéotique, moyennant un prix entre 1 485 000 € résultant de l'expertise du cabinet Galtier, et 2 200 000 € résultant d'experts immobiliers internes de l'association, et donne tous pouvoirs de négociation au Conseil d'Administration afin d'obtenir le meilleur prix de vente.

Pour	570
Contre	2
Abstentions	20

SEPTIEME RESOLUTION : VENTE APPARTEMENT A VILLEURBANNE

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet, et en avoir délibéré, valide la vente de l'appartement lot 91, avec cave lot 43, et garage lot 233, dépendant de l'immeuble sis 24 rue Bonnet à Villeurbanne, provenant du legs accepté de Madame Morgue, au prix net vendeur de 280 000 €.

Pour	570
Contre	3
Abstentions	17

HUITIEME RESOLUTION : VENTE APPARTEMENT A LYON 3^{ème}

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet, et en avoir délibéré, valide la vente de l'appartement lot 59, dépendant de l'immeuble sis 16 avenue de Saxe à Lyon 3^{ème}, provenant du legs accepté de Madame Normand, au prix minimum vendeur de 170 000 €.

Pour	567
Contre	4
Abstentions	21

NEUVIEME RESOLUTION : VENTE APPARTEMENT ST GENIS LAVAL

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet, et en avoir délibéré, valide la vente de l'appartement lot 27, avec cave lot 3, et garage lot 213, dépendant de l'immeuble sis 38 avenue G Clemenceau à St Genis-Laval, provenant du legs accepté de Madame Pinard, au prix net vendeur de 250 000 €.

Pour	571
Contre	3
Abstentions	18

DIXIEME RESOLUTION : SOUSCRIPTION A DEUX PRETS P.L.A.I. POUR L'OPERATION INKERMANN

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet de souscription à deux emprunts PLAI auprès de la Banque des Territoires-Caisse des Dépôts et Consignation, d'un montant total de 4 000 000 €, pour la construction de la résidence d'hébergement 56-58 rue d'Inkermann, Lyon 6^{ème}, approuve ces souscriptions.

Pour	547
Contre	1
Abstentions	44

B. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Vote à bulletin secret)

L'assemblée générale, conformément à l'article 5 de ses statuts, élit en qualité d'administrateur :

- Monsieur Philippe BRAC de la PERRIERE
- Monsieur Pierre CHEVALLIER

Et renouvelle au poste d'administrateur :

- Monsieur Frédéric PROT pour un deuxième mandat
- Monsieur Dominique DELMAS pour un troisième mandat
- Habitat et Humanisme pour une prorogation
- La Banque Alimentaire du Rhône pour une prorogation

Résultats du vote : 578 bulletins reçus dont 2 nuls

Suffrages exprimés : 576

Ont obtenu en nombre de voix :

• Monsieur Philippe BRAC de la PERRIERE	568
• Monsieur Pierre CHEVALLIER	569
• Monsieur Frédéric PROT	569
• Monsieur Dominique DELMAS	571
• Habita et Humanisme	569
• La Banque Alimentaire du Rhône	574

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30

Des éléments précités a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par le président de séance et le secrétaire.

Fait à Lyon,
Le 3 juin 2021

Le Secrétaire
Dominique BOUVIER



Le Président
Dominique DELMAS

Certifié conforme


LES MISSIONS

Depuis 70 ans, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri développe ses actions d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion professionnelle des personnes en situation précaire aussi appelées les Passagers, c'est-à-dire, les personnes sans-abri, les personnes victimes de violences, les hommes et femmes isolés, en souffrance psychique voir psychiatrique, les chômeurs de longue durée, les jeunes en errance, les familles, les migrants avec ou sans papiers...

Son secteur d'intervention s'étend sur l'ensemble de la métropole lyonnaise et Villefranche-sur Saône.

Les 340 salariés (300 ETP) et 1200 bénévoles du Foyer œuvrent au quotidien pour :

- Procurer un toit, un repas, des vêtements, des produits et du matériel de première nécessité (hygiène, ménage, enfance...) aux personnes sans-abri
- Pourvoir un logement convenable aux familles mal-logées, en difficulté
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle pour le respect de la dignité humaine
- Lutter contre l'exclusion
- Alerter l'opinion et les pouvoirs publics

L'ensemble des solutions proposées ont pour objectif de permettre à chaque personne accompagnée de se reconstruire et de trouver sa place dans notre société.

Le Foyer innove et se développe en permanence pour s'adapter et répondre au mieux aux nouveaux défis qui émergent. Afin de porter ce développement, 3 axes ont été définis : le premier vise à améliorer ses modalités d'accueil et d'accompagnement, le second à optimiser son organisation, le troisième à développer sa mission d'interpellation et de mobilisation. C'est dans ce cadre que Le Foyer mène ses actions.

2020 EN CHIFFRES

1 500 PLACES EN HÉBERGEMENT & 4 400 PERSONNES MISES À L'ABRI

A durée déterminée en centres d'hébergement ou en logements individuels, comprenant l'alimentation, un accès à l'hygiène, la santé, un diagnostic et un accompagnement social pour une insertion durable ou une orientation vers un dispositif adapté.



6 ACCUEILS DE JOUR

Mise à l'abri en journée durant laquelle sont proposés : des conseils en orientation, un accompagnement social, des collations, des soins...



6 200 PERSONNES DIFFÉRENTES ACCOMPAGNÉES (accueillies, hébergées, insérées...)

640 PERSONNES ACCOMPAGNÉES VERS ET DANS L'EMPLOI

Via les Ateliers et Chantiers d'Insertion et les Ateliers d'Adaptation à la Vie Active.



15 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS

6 BOUTIQUES SOLIDAIRES « BRIC À BRAC »

Vente d'objets de seconde main, issus des dons et triés par les salariés en insertion.



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	6
ÉDITO	8
RAPPORT D'ACTIVITÉ	10
VUE D'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DU FOYER	10
GENÈSE	12
INNOVER POUR AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES	16
LES OUVERTURES DE SITES / LE RENFORT HIVERNAL	16
LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS : LOGEMENT, SANTÉ, INSERTION PROFESSIONNELLE	22
LES TRAVAUX MENÉS EN 2020	42
LES TRAVAUX PRÉVUS POUR 2021	44
LA VIE AVEC LE COVID-19	46
LE FOYER SE RENOUVELLE	48
LE NOUVEAU BUREAU	49
LE FOYER FIER DE SES ÉQUIPES	50
MERCİ À NOS DONATEURS	54
MERCİ À NOS FINANCEURS	55
MERCİ À NOS PARTENAIRES	56
INTERPELLER ET MOBILISER	58
L'ART COMME MOYEN DE SENSIBILISATION	60
DES PROJETS MOBILISATEURS	65
LES ACTUALITÉS 2020 DES STRUCTURES	66
LES VISITES INSTITUTIONNELLES	70
LES RETOMBÉES PRESSE	72
LE RAPPORT DU TRÉSORIER	74

LEXIQUE

Vous pourriez rencontrer ces acronymes :

ACI : Ateliers et Chantiers d'Insertion

ARS : Agence Régionale de la Santé

AAVA : Ateliers d'Adaptation à la Vie Active

BàB : Bric à Brac

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CGR : Centre Gabriel Rosset

CIP : Chargé d'Insertion Professionnelle

CPOF : Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Financements

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

FSE : Fonds Social Européen

LDA : Logement D'Abord

MRIE : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion

MVS : Maison de la Veille Sociale

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

P.E.R.L.E : Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi

P.H.A.Re : Point d'Hygiène, d'Accueil et de Reliance

PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

PME : Protection de la Maternité et de l'Enfance

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

UCLy : Université Catholique de Lyon

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

CHRS : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

DRDJSCS = DDD : Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes - Direction départementale déléguée

DRAJES : Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

RSRH : Réseau Social Rue-Hôpital

RAPPORT MORAL



Dominique Delmas, Président de l'association

Que retenir de cette année 2020 si ce n'est son caractère exceptionnel qui restera marqué pour toujours dans nos esprits.

2020, année de la pandémie bien sûr, mais pas que...

Depuis plus de dix ans, la pauvreté, la précarité et l'exclusion gagnent du terrain dans le monde entier. En France, au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau International du travail) a atteint 2,7 millions de personnes et le taux de chômage s'élève à 9%. Les demandes d'aide alimentaire ont augmenté de 30% et celles de RSA (Revenu de solidarité active) de 8,5% selon l'Insee, et touchent maintenant de nouvelles couches de la population.

Par voie de conséquence, les populations en situation de grande pauvreté et précarité sont en augmentation forte et continue, le sans-abrisme et le mal-logement croissent alors que les dispositifs d'hébergement d'urgence sont saturés et que la production de logements sociaux chute. Les moyens et les ressources de santé publics diminuent et le marché du travail se dégrade.

C'est sans compter sur l'épidémie de Coronavirus qui accentue cette tendance désastreuse. Les personnes sans-abri ou mal-logées se retrouvent confinées dans des habitats indignes ou surpeuplés, causes d'une grande souffrance et d'un risque de contamination accru. Mais cette épidémie menace également les ménages modestes, qui sont devenus plus nombreux avec le ralentissement massif de l'activité économique durant le premier confinement, et l'arrêt total de plusieurs secteurs d'activités pour lesquels les aides sociales restent ponctuelles et limitées.

Cependant dans le tourment de la crise sanitaire, quelques lueurs ont éclairé le chemin.

L'Etat a décidé de prolonger l'ouverture des sites d'hébergement déployés pendant le renfort hivernal jusqu'au 2 juillet 2020, et de trouver des solutions de mise à l'abri supplémentaires pour endiguer la propagation du virus. Le 26ème rapport sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre tire le bilan suivant : « En complément des 157 000 places d'hébergement déjà financées et des 14 000 places hivernales prolongées, plus de 20 000 places d'hébergement supplémentaires ont ainsi été ouvertes durant le confinement. ». Cependant, les hébergements supplémentaires s'avèrent insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins.

L'objectif 2020 « Zéro retour à la rue » porté par l'Etat et la Métropole, vise à proposer une solution de relogement systématique ou d'hébergement lorsqu'aucune alternative n'est possible. Il donne l'espoir de voir perdurer une nouvelle politique de prévention des expulsions.

L'Etat, avec le plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme lancé en 2018, a permis d'explorer de nouvelles solutions d'accompagnement au sein des territoires, par une mise en œuvre accélérée, notamment dans la Métropole de Lyon. Cette réforme consiste à « passer d'une réponse construite dans l'urgence s'appuyant majoritairement sur des places d'hébergement avec des parcours souvent longs et coûteux, à un accès direct au logement avec un accompagnement social adapté aux besoins des personnes. ».

La machine est lancée mais il reste encore du chemin à parcourir avant d'atteindre la transformation des

politiques d'accès au logement des personnes sans-domicile qu'ambitionne l'Etat.

Face aux difficultés en matière d'emploi, de logement, de politique migratoire, de soins... les associations porteuses de missions d'intérêt général, comme Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, ont pris de l'ampleur. En étant capable de répondre à la demande et d'être force de proposition nous jouons un rôle-clé pour soutenir dans l'urgence, les personnes fragiles. Nous élargissons notre domaine d'action par l'accompagnement et la formation, en faisant alliance avec d'autres et en nous repositionnant. Dans cette période difficile, nous avons été plus que jamais soutenus par les nombreux financeurs, bénévoles et donateurs et avons fait face. Je les en remercie très chaleureusement.

En tant que Président du Foyer, j'ai pu constater que les équipes salariées et bénévoles, ont réalisé un énorme travail de soutien, d'accompagnement, d'adaptation, d'entraide envers nos Passagers qui se sont trouvés dépourvus et déboussolés par cette période trouble. Bien qu'handicapés par les contraintes sanitaires, ils ont su répondre dans l'urgence, aux besoins d'hébergement, de soins et d'accompagnement des plus fragiles. C'est sans compter aussi sur le formidable élan de générosité et de soutien que nous avons ressenti tout au long de l'année, élan qui nous a permis, malgré les aléas financiers liés à la crise du Covid, de garder le cap dans cette période si difficile voire même d'avoir un coup d'avance. Nous avons la chance d'être soutenus par des partenaires qui partagent notre volonté, afin de répondre au mieux aux priorités des politiques publiques, et qui portent une attention de plus en plus grande aux projets que nous entreprenons.

Cette 70ème année d'existence, après que notre fondateur Gabriel Rosset ait accueilli les premiers Passagers dans un café à la Guillotière, aurait dû être festive et commémorative. La crise sanitaire en a décidé autrement.

En 2020, un renouvellement important de nos interlocuteurs institutionnels, avec lesquels nous imaginons l'avenir par un dialogue ouvert et constructif, nous a encouragé à lancer notre ambitieux programme immobilier. L'objectif final est de renforcer l'humanisation de notre centre historique Gabriel Rosset et d'élargir notre offre d'hébergement, notamment avec le programme pour femmes avec enfants de la rue d'Inkermann prévu en 2021.

En 2020, la cohésion entre salariés et bénévoles s'est renforcée, tous, ont été porteurs avec dynamisme de projets novateurs pour la sortie de crise, que tous nous espérons proche. Le renouveau de nos outils de communication : campagne d'affichage, nouvelle formule de l'Arche, rapport annuel... doit nous permettre de mesurer avec plus de précision les actions et projets que nous menons. A travers ce rapport, nous espérons répondre à cette demande.

Merci à tous de votre mobilisation pour nous aider à poursuivre nos missions, vos missions pour le bien des plus démunis.



« Ce qui n'est pas utile à l'essaim, n'est pas utile à l'abeille »
Marc Aurèle

ÉDITO

Marion Véziant-Rolland, Directrice Générale de l'association



Une fois encore l'exercice du rapport annuel nous contraint à choisir pour rendre compte, sans doute de manière incomplète, de l'extraordinaire bouillonnement d'activité de notre association pendant l'année 2020 (que nous avons élargie jusqu'au mois de mars 2021). Comment donner à voir l'ensemble des projets et actions menés pendant cette année si particulière ? Comment donner à voir la mobilisation intense des équipes salariées et bénévoles, des partenaires privés et publics, de tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, soutiennent notre action ?

Nous avons fait le choix d'un rapport annuel très complet et illustré, qui fait honneur à notre 70ème anniversaire, et qui donne à voir notre activité à travers la grille de nos orientations stratégiques 2017-2022.

La crise sanitaire qui a démarré en 2020 a conduit le gouvernement à déterminer de nouvelles orientations. Parmi lesquelles la prolongation de l'ouverture des structures d'hébergement déployées pour le renfort hivernal, l'ouverture de sites d'hébergement dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus, et l'objectif de « Zéro retour à la rue » à l'issue de la période de confinement. La protection des personnes les plus précaires qui sont les plus exposées au risque de contamination et les plus éloignées de l'accès aux soins, est notre priorité.

Dans ce cadre, Le Foyer a ouvert 5 sites d'hébergement qui ont permis de mettre à l'abri 250 personnes durant cette période difficile, et a ouvert 2 accueils de jour afin de répondre aux besoins primaires en matière d'hygiène, d'accompagnement social, et d'aide alimentaire des personnes dans le besoin. S'il faut saluer les efforts conjugués de

l'Etat et des collectivités territoriales, au premier rang desquels la Métropole de Lyon, il reste malheureusement un nombre conséquent de personnes à la rue dans le Rhône – 1 360 selon la Fondation Abbé Pierre dans son 26ème rapport sur le mal-logement.

Durant le premier confinement, les activités habituelles des ateliers d'insertion ont été suspendues, et réorganisées au service de l'hébergement : la logistique alimentaire, matérielle et le transport ont mobilisé les encadrants techniques, tandis que les conseillers en insertion professionnelle s'efforçaient de conserver un lien avec les salariés en insertion, à distance.

En effet, au-delà de nos activités, c'est toute la relation d'accompagnement – accompagnement social, professionnel, au soin, à la parentalité – ou simplement le lien de confiance et de proximité que nous tissons avec celles et ceux que nous accompagnons, qui a été fragilisé, mis à mal. D'une part, la fermeture de l'ensemble des services publics a significativement réduit les possibilités pour les personnes précaires d'accéder à leurs droits, et à des démarches engagées d'aboutir. D'autre part, l'imposition d'un confinement parfois difficile, la distanciation sociale, les mesures barrières, les protocoles à respecter, le télétravail qui a pu parfois éloigner les salariés, ou simplement la surcharge de travail due à ces mesures particulières, auraient pu distendre le lien avec les personnes accompagnées. C'est sans compter l'ingéniosité, l'énergie et l'opiniâtreté des équipes du Foyer, qui ont inlassablement inventé de nouvelles manières de faire, de faire avec, de faire malgré le contexte.

Chacun a été invité à se réinventer, à faire autrement des gestes simples, à organiser autrement son travail, son planning, ses missions. Comment accompagner dans ce contexte ? L'État a financé pour les centres d'hébergement et les accueils de jour, des chèques service qui ont permis de pallier la fermeture des distributions alimentaires. La gestion des addictions a dû être « internalisée », puisque personne ne pouvait sortir pour consommer à l'extérieur, ce qui a conduit tout le monde à réinterroger ses pratiques. La halte de nuit « L'Escale » comme le Centre Gabriel Rosset ont mis fin à l'accueil à la nuitée et ont gardé à l'abri, pendant le confinement, les plus vulnérables. Cette adaptation décidée dans l'urgence pose la question de l'adéquation des locaux à leur activité : un établissement prévu pour un hébergement à la nuitée n'est pas forcément adapté à un séjour de longue durée... Pour autant, malgré la fatigue physique et psychique qui s'est installée, malgré une situation anxiogène, certaines équipes témoignent avoir vécu de belles aventures humaines avec les personnes accompagnées, et avoir noué des liens nouveaux.

A l'autre bout de cette chaîne qui va de la mise à l'abri au logement, le territoire métropolitain poursuit le déploiement du plan quinquennal pour le Logement d'abord. Le Foyer s'est rapidement saisi de cette opportunité et a constitué une équipe pluri-disciplinaire qui accompagne vers et dans le logement, des ménages venant de la rue. En 2020, l'équipe Logement D'Abord a accompagné une soixantaine de personnes.

Toujours soucieux d'innover ou d'essayer des innovations réussies ailleurs au service des personnes précaires, Le Foyer a également décidé de porter Alliance. Alliance est un dispositif dont la mission est de fluidifier et de sécuriser les parcours des publics en grande précarité relevant du médico-social, et ainsi de faire des liens entre le monde du social et celui du médical, encore souvent trop étanches. Mentionnons également Convergence et Premières Heures en

Chantier, qui accompagnent l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi pour l'un et sans-abri pour l'autre, et qui sont largement détaillées dans ce rapport. Tous ces projets illustrent la volonté et la capacité du Foyer à relever les défis du moment et du territoire, à innover et à mettre en œuvre ses ambitions.

Au service de cette ambition, la croissance constante du Foyer depuis 15 ans lui impose de revoir son organisation. En effet, entre 2014 et 2020, le nombre de places d'hébergement est passé de 777 à 1505 (il a presque doublé), le nombre de salariés en insertion est passé de 80 ETP (Equivalents Temps Pleins) à 90. Ces quelques chiffres ne montrent pas la qualité de l'accompagnement réalisé, la prise en compte de nouvelles problématiques, comme les addictions, la parentalité, les violences faites aux femmes, le réemploi systématique, etc. Ainsi depuis 15 ans, la croissance quantitative et qualitative de notre activité nous conduit en 2021, à renforcer notre organisation afin de la rendre toujours plus agile, plus efficace au service de ses missions.

La mise à l'abri, l'accueil, l'offre de services en réponse aux besoins primaires, et la poursuite des activités d'insertion professionnelle n'auraient pas été possibles sans le travail titanesque des équipes du Foyer, salariées et bénévoles. Ces actions n'auraient pas non plus été possibles sans les soutiens financiers et la confiance des institutions publiques, des partenaires privés et des donateurs. Je tiens à saluer cet engagement précieux pour notre capacité à accomplir nos missions au quotidien et en toutes circonstances. Merci pour votre mobilisation en 2020. Je sais pouvoir compter sur votre soutien encore en 2021.



RAPPORT D'ACTIVITÉ

VUE D'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS DU FOYER



ACCUEILS DE JOUR

L'accueil de jour Maison de Rodolphe

105 Rue Villon / 69008 Lyon

L'accueil La Main Tendue

461 Rue Robert Schumann /
69400 Villefranche-Sur-Saône

L'accueil Saint-André

2 Rue Felissent / 69007 Lyon

L'accueil Saint-Vincent

10 Rue Bellièvre / 69005 Lyon

Le P.H.A.Re

35 Avenue Marcel Cerdan /
69100 Villeurbanne

La Rencontre

2 Rue Pelletier / 69004 Lyon



HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

L'antenne Familles Caluire

8 Bis rue Ferber / 69300
Caluire-et-Cuire

L'antenne Familles Villefranche

Quartier Belleruche / 69400
Villefranche-Sur-Saône

Les appartements Logement D'Abord

Appartements en diffus

Le Centre Gabriel Rosset - Le 122 - Le Pôle d'accompagnement renforcé

3 Rue Père Chevrier / 69007
Lyon

L'Effet Mère

14 rue Sala / 69002 Lyon

La halte de nuit L'Escale

24 Boulevard Jules Carteret /
69007 Lyon

L'Agapè - Auberge des Familles - Résidence Catherine Pellerin

21 Avenue Jean-François
Raclet / 69007 Lyon

La Maison de Rodolphe

105 Rue Villon / 69008 Lyon

Le Foyer Alix

69380 Alix

Le Foyer Lassagne

5 Rue André Lassagne /
69300 Caluire

Le Foyer Villefranche-sur-Saône

461 Rue Robert Schumann /
69400 Villefranche-sur-Saône

Le Foyer Dardilly

Porte de Lyon / 69570
Dardilly

La résidence La Chardonnière - Les Chardons - Lits de repos

65 Grande Rue / 69340
Francheville

La résidence Le « 85 »

85 Rue Sébastien Gryphe /
69007 Lyon

La résidence Le Bordeaux - Lasoie

1 Rue Du Bélier / 69002 Lyon

La résidence Les Hortensias

68 Rue Sébastien Gryphe /
69007 Lyon

Le village Familles

1 Rue Karl Marx / 69120
Vaulx-en-Velin



INSERTION PROFESSIONNELLE

Ateliers Internes - Nettoyage - Buanderie - Maintenance CGR

3 Rue Père Chevrier / 69007 Lyon

L'artillerie - Ateliers Tri et Réemploi des Objets - Bois - Transport-Collecte - Dépôt de dons

8 Boulevard de L'Artillerie / 69007 Lyon

L'atelier de Tri et Réemploi du Textile Convergence - Premières Heures en Chantier - Dépôt de dons

51 Avenue Franklin Roosevelt / 69150
Décines-Charpieu

L'atelier Vélo - Solid'aire

29 Rue Chalopin / 69007 Lyon

Le Parcours Évolutif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.)

210 avenue Jean Jaurès / 69007 Lyon



BRIC À BRAC

Bric à Brac Décines - Dépôt de dons

12 Rue Émile Zola / 69150 Décines-
Charpieu

Bric à Brac Lyon Croix-Rousse

19 Rue Pailleron / 69004 Lyon

Bric à Brac Lyon Rue Toulon

17 Rue De Toulon / 69007 Lyon

Bric à Brac Lyon-Vaise Dépôt de dons

21 Rue Berjon / 69009 Lyon

Bric à Brac Oullins

6 Rue Pierre Semard / 69600 Oullins

Bric à Brac Villefranche/S Dépôt de dons

433 Rue André Desthieux / 69400
Villefranche/S

Vestiaire D'urgence

82 Rue Sébastien Gryphe / 69007 Lyon





GENÈSE

Le 24 mai 1950, un professeur de français, Gabriel ROSSET accompagné de Georges BELLEVILLE et Henri TOURNISSOU créent l'association loi 1901 LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
Revivez les premières années de l'association à travers les mots de Gabriel Rosset.



Gabriel Rosset



Création de l'association : les premières nuits des Passagers au sein du premier centre du Foyer



Des Passagers sortant de l'asile de nuit



1940

A Lyon, des universitaires catholiques fondent un groupe de charité, c'était la tradition, les jours de fête et en particulier à Noël, chez nous, de réserver une place à un pauvre à la table de famille. Nous invitons, dans la rue, de préférence le plus pitoyable. C'est ainsi que nous fîmes connaissance avec plusieurs « sans gîte » et que nous entrevîmes dans quelles conditions affreuses ils passaient la nuit.

NOEL 1950

Le 23 décembre, avec le concours d'un étudiant scout, dans un local prêté à titre précaire par un propriétaire qui a sur ce terrain le projet de construire un grand immeuble, avec 50 lits donnés par la Société Saint-Vincent de Paul, on ouvre Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Le soir de Noël, une quinzaine de malheureux sans-abri y sont reçus par les premiers serviteurs du Foyer qui passent la nuit de Noël dans cette crèche.

ETE 1953

Le nouvel immeuble s'achève. En régime d'été nous ne gardons que les hommes fixés par leur travail à Lyon et ne trouvant pas de chambre. Nous leur demandons de payer une mensualité.



De 1954 à 1957, Le Foyer crée 280 logements d'urgence.



Le premier asile - café comptoir au Monde Nouveau - 1950



En haut : première cité pour familles (La Mulatière) - 1954
En bas : Construction de 80 logements de type HLM, d'ateliers éducatifs et d'un gymnase (La Rochette) - 1971



Maison ballon - 1960

L'Abbé Pierre de passage à Lyon, exorte les membres du Foyer à se consacrer également à l'accueil des familles. Le Foyer se lance dans la construction de logements de dépannage et de rénovation de locaux vacants.



L'Abbé Pierre et Gabriel Rosset - 1954



Le comité lyonnais de secours d'urgence dit le comité Abbé Pierre

“ Il est louable d'éclairer cette opinion et de plaider la cause des sans-abri et des migrants par des articles et des conférences. Mais c'est beaucoup mieux d'associer à un travail, comme le nôtre beaucoup de bénévoles de valeur qui, en découvrant nos problèmes et en fréquentant nos hôtes, verront de près les injustices dont ils sont les victimes et seront ensuite autour d'eux leurs meilleurs avocats. ”

“ Ici, chacun pourra s'asseoir devant une table, se réchauffer, causer tranquillement avec un compagnon de misère ou un serviteur. Notre installation permet, en une demi-heure, à quarante-cinq hommes, de prendre une douche. Enfin, cette belle maison de la charité abrite deux grands dortoirs avec cent quarante vrais lits aux draps blancs. ”



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

“ En faisant appel aux bénévoles, nous éveillons, chez tous, le plus noble des instincts de l'homme. Les bénévoles chez nous apportent le nombre, la force, le dévouement, les idées, tout un édifice dont les professionnels sont les piliers. ”



Michelle et Madeleine - Regards Croisés - Véronique Védrenne

“ Il (Le Foyer) a plutôt poussé comme un arbre, branche par branche, bourgeon par bourgeon, le tout se mettant en place année après année, comme dans une vie. Ce n'est pas une entreprise méthodiquement préparée, calculée, conduite scientifiquement, ou plutôt, ce n'est pas que cela. C'est surtout une aventure spirituelle. ”

Rétrospective de l'année 2020



avec
André
et Max

2020 a été une année
incroyable à tous les
niveaux pour LE FOYER.

Tout d'abord nous avons
célébré les 70 ans de
mobilisation de notre
association.

Ceci pour rappeler que,
grâce à votre générosité,
les bénévoles et
salariés gèrent
et animent un
ensemble de lieux
d'hébergement
pour les personnes
sans-abri.

70

buste de
Gabriel
Rosset



la Chardonnière

la maison
de Rodolphe



Villefranche
sur Saône

c'est là que
je loge avec
mon maître

Ainsi que des dispositifs
d'aide au retour à l'emploi.

Max
Clef de
dix



Et c'est là qu'arriva la

COVID 19



saleté de
virus...

L'arrivée de la pandémie a bouleversé nos vies tant
sur le plan humain que dans notre organisation.

Notre capacité d'adaptation nous a permis
de continuer nos missions, et de répondre
à l'urgence qui était de protéger les
1 500 passagers que nous hébergions.

Aucune
remise à
la rue!



Ces difficultés ont créé un élan de solidarité sans précédent.

La générosité sous toutes ses formes, les messages de soutien et l'appui de l'Etat, de la Métropole et des collectivités nous ont réellement encouragés.

La pandémie n'a pas empêché l'aboutissement de projets nécessaires et novateurs :

Ouvrir de nouveaux lieux d'accueil et d'hébergement pour les familles et les personnes seules.

Faciliter le retour à l'emploi des employés en insertion.

Permettre à ceux qui en sont très éloignés de reprendre une activité, et favoriser l'accès à la santé des plus fragiles.

Toutes ces actions n'auraient jamais vu le jour sans vous.

Vos dons, votre soutien, votre confiance nous ont portés dans notre action au profit des plus démunis, et pour cela nous tenons de nouveau à vous dire MERCI !

le contre Effet Mère

le Phare

protège ta reine Gégé Simon...

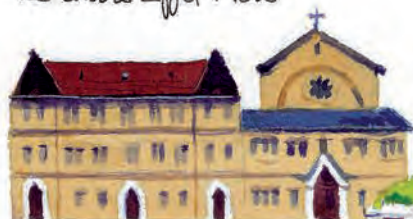
Quel talent!

merci!

merci!

merci!

merci!



INNOVER POUR AMÉLIORER

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

LES OUVERTURES DE SITES

LE P.H.A.Re - POINT D'HYGIÈNE, D'ACCUEIL ET DE RELIANCE POUR FAMILLES

Le P.H.A.Re est le fruit d'un projet pensé par un collectif de citoyens villeurbannais soutenu par la commune dans la volonté de lutter contre le sans-abrisme.

Ouvert en janvier 2020, le P.H.A.Re est un lieu qui met à disposition de familles des services liés à l'hygiène, à l'accès aux droits et à l'information :

- des douches individuelles et collectives, des sanitaires, une buanderie
- une boutique hygiène : un pack d'hygiène est remis une fois par mois, un pack ménage peut aussi être remis sur demande

- Une salle commune : où il est possible de prendre des collations, de jouer avec ses enfants, de recharger son téléphone...
- une boutique de vêtements de saison est mise à disposition une fois par semaine
- une épicerie, dans laquelle les familles peuvent faire des courses une fois par semaine
- un cyber-espace

Une permanence sociale se tient chaque jour de 9h00 à 12h00. Les après-midis sont réservés aux démarches et aux rendez-vous individuels.

300
personnes
accueillies par
mois.

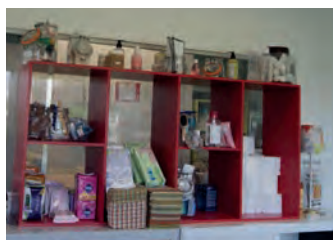
60
familles
accompagnées
au niveau social
en 1 an

« On fait évoluer le site peu à peu : bientôt, un vrai espace buanderie sera installé à proximité des douches afin de faciliter le service pour les familles et les bénévoles. »

Catherine Tremblet, responsable de service.

📍 35 Avenue Marcel Cerdan
69100 Villeurbanne

🕒 Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00
De 8h30h à 16h30 en cas de fortes chaleurs ou de grands froids



L'ACCUEIL DE JOUR SAINT-ANDRÉ

Le Foyer, sollicité par la paroisse catholique de la Guillotière, participe à l'ouverture et à la gestion d'un accueil de jour situé dans les locaux de l'église Saint-André.

Ce lieu d'accueil est ouvert tous les mercredis de 9h00 à 17h00 pour un public de femmes seules, avec enfants, ou de familles. Il est dédié le matin à la réponse à des besoins primaires (collation, douche et buanderie) et à l'accompagnement social. L'après-midi est axée vers des activités collectives et ludiques.



2 rue Félicité, 69007 Lyon



adj.saintandre@gmail.com



Le mercredi de 9h00 à 22h00

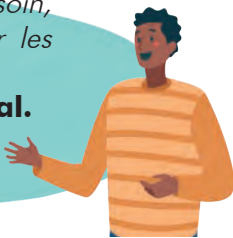
De 19h00 à 22h00, l'association Magdalena organise un Dîner du coeur avec et pour des personnes sans-abri, des personnes isolées ou des personnes du quartier.

Ce projet est co-porté par l'AMPAC (Accueil Migrants Paroisse Antoine Chevrier) et Le Foyer, rejoints par les associations des Conférences Saint Vincent-de-Paul, Magdalena et la fondation Sainte-Irénée. Il a débuté le 7 octobre 2020.

Des travaux de rafraîchissement et d'isolation seront réalisés début 2021. Le sol sera fourni par l'entreprise Gerflor Tarare et les murs seront repeints par les bénévoles de l'accueil.

« Nous avons du passage à chaque ouverture. Cela répond à un vrai besoin, il existe peu de lieu d'accueil pour les femmes et les familles. »

Grégory Dhers, assistant social.



CHIFFRES CLÉS

30
bénévoles

26500
€ de budget



Grégory, référent social et deux bénévoles de l'accueil de jour Saint-André

L'EFFET MÈRE / RUE SALA

Le Foyer a ouvert en avril 2020, avec le soutien de l'Entreprise des Possibles, un site d'hébergement au sein d'un bâtiment réquisitionné par la Préfecture. Celui-ci a permis d'accueillir dans l'urgence liée à la pandémie, 17 femmes avec leurs enfants (34 personnes au total).

Chaque résidente possède sa chambre personnelle. Quant aux salles communes, elles comportent un micro-onde, une table pour se restaurer et des réfrigérateurs pour maintenir les livraisons de repas et les denrées personnelles au frais.

L'accès au site se fait via un système vidéo pour limiter les entrées et sorties en pleine crise sanitaire et pour protéger certaines femmes victimes de violences conjugales.

La pérennisation des places du centre d'hébergement est envisagée.



Rue Sala, Lyon 2



LE RENFORT HIVERNAL - ZÉRO RETOUR À LA RUE

Conformément aux engagements pris par le Préfet et le Président de la Métropole, les ménages hébergés durant le renfort hivernal 2019-2020 ne seront pas remis à la rue.

La mobilisation des bailleurs a permis de faire accéder au logement de nombreux ménages solvables.

LE COLLÈGE LASSAGNE

Fin décembre 2019, un hébergement d'urgence a été aménagé dans l'ancien collège de Caluire pour une durée initiale de 7 mois. L'ouverture du site a été prolongée jusqu'en juin 2021. Les personnes mises à l'abri sont de jeunes mères avec leurs enfants de moins de 3 ans. Le site de Lassagne a été réaménagé afin de permettre aux 19 femmes de s'installer dans les chambres, qui sont dotées de zones de change, d'utiliser le salon et la cuisine équipée, ainsi que les sanitaires installés à l'extérieur.

De la nourriture, des berceaux, des jouets, des baignoires pour bébés ainsi que des vêtements ont également été mis à disposition.



L'espace crèche et la salle commune du collège Lassagne.

En demande d'asile, en précarité sociale, exposées à des violences conjugales... Les problématiques des femmes accueillies sont multiples.

Au sein de l'hébergement, elles sont accompagnées au niveau de la santé, l'accès aux droits, l'emploi, la formation, les démarches administratives... Pour mener à bien le projet, l'Etat prend en charge l'hébergement tandis que la Métropole accompagne les résidentes au niveau de la parentalité.

En juin, les résidentes seront orientées vers le nouveau site d'hébergement situé dans l'ancien hôpital Antoine Charial situé sur les communes de Craponne et Francheville.

CHIFFRES CLÉS

934 000€

de budget d'exploitation
co-financé par la DDD et
la Métropole de Lyon

* Direction régionale et
départementale de la
jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale Auvergne-
Rhône-Alpes - Direction
départementale déléguée



2 petites filles jouent sur le terrain du
collège Lassagne

LA MONTÉE SAINT-LAURENT

Le site de la Montée Saint-Laurent a accueilli 35 personnes dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus.

En peu de temps, l'équipe du site composée d'un chef de service, d'une assistante sociale et de deux conseillers en économie sociale et familiale s'est organisée : la résidence étudiante de l'UCLy a été approvisionnée afin de recevoir les hommes et femmes orientés par la Maison de la Veille Sociale.

La banque alimentaire ne livrant plus pendant le premier confinement, ce sont les équipes en insertion professionnelle qui ont pris la main pour collecter et répartir les denrées entre les différents sites.

Les résidents ont disposé de chambres individuelles. Les cuisines, les douches et la machine à laver étaient, quant à elles, communes. Confinement oblige, chaque personne a pu s'aérer une heure par jour dans le parc attenant à la résidence.

Toutes les personnes hébergées ont été réorientées vers des hébergements ou logements du Foyer, grâce à un accompagnement au cas par cas.

L'accompagnement des résidents s'est bien déroulé grâce à l'engagement de l'équipe qui a été volontaire pour travailler sur ce nouveau site, que ce soit au niveau de l'accompagnement à l'insertion, à l'hébergement, à la distribution des repas...

**Frédéric Asensio, chef de service
de la Montée Saint-Laurent**



Vue de la Montée Saint-Laurent depuis la cour.

LE CENTRE D'ALIX (Beaujolais)

Pour le renfort hivernal 2019-2020, Le Foyer a ouvert, à la demande de l'Etat, dans la ville d'Alix une résidence de 60 places initialement réservée à des familles, dont chaque logement possède douche et cuisine.

Le site aurait dû fermer ses portes en novembre, il est resté ouvert dans le cadre de l'objectif « Zéro retour à la rue ». A l'arrivée de l'hiver, les personnes mises à l'abri ont été réorientées vers d'autres logements afin d'accueillir des femmes seules. La convention qui permet d'investir le centre d'Alix prend fin cette année. Les négociations sont en cours pour savoir si elle sera reconduite ou non.

La mission première de la structure est la mise à l'abri. En plus, elle propose un accompagnement social, mais aussi un accompagnement à la parentalité avec la Protection de la Maternité et de l'Enfance (PME) et le planning familial.



« Tout se passe bien ici. On en tire deux observations : c'est un site avec peu de collectif et éloigné de la ville, tout ça est sans doute propice à la sérénité. En revanche, avec le changement de public accueilli, nous sommes trop peu nombreux pour transporter les personnes à leurs rendez-vous, alors que c'est un besoin fréquemment exprimé. »

Charlotte Bret, Coordinatrice

LES PLACES D'URGENCE DE LA CALADE (Villefranche-sur-Saône)

Le centre d'hébergement La Calade possède 8 chambres représentant 16 places d'urgence utilisées lors du renfort hivernal, et destinées à des personnes isolées et des couples.

La particularité de ces chambres est qu'elles n'ont pas de fenêtre, ce qui empêche de les transformer en places pérennes. Un projet d'ajout de fenêtres a été proposé, c'est aujourd'hui en cours d'étude.

Le site comporte également 2 places pour des femmes victimes de violences.



Entrée de la Calade.

CHIFFRES
CLÉS

Sur les 1430 personnes mises à l'abri dans le département du Rhône (entre les sites ouverts pour le renfort hivernal et la lutte contre le Covid), 450 ont été orientées vers des solutions pérennes via la Maison de la Veille Sociale.



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

... SUR LA PROBLÉMATIQUE LOGEMENT

Logement D'Abord

La Métropole de Lyon est l'un des territoires accélérateurs du plan quinquennal (2018-2022) pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme mis en place par l'Etat.

Le Logement D'Abord est une approche novatrice qui a pour objectif d'accompagner des personnes sans-abri directement dans un logement propre et d'éviter le parcours d'hébergement.

Au Foyer, le Logement D'Abord a vu le jour en juillet 2019. Il bénéficie de co-financements de la Métropole, de la CAF, de l'ARS et européens (*signification des acronymes en page 5*). Les personnes accompagnées sont orientées par la MVS ou nos Accueils de jour.

Il s'adresse aux personnes ayant un droit de séjour stable et des revenus suffisants pour honorer le paiement d'un loyer, ou dont la situation est susceptible d'évoluer vers ces conditions dans un délai raisonnable.

En 2020, malgré l'inertie induite par les différents confinements, l'objectif de 30 relogements a quasiment été atteint.

En 2021, l'objectif sera de rencontrer les autres porteurs du projet pour partager les pratiques d'accompagnement.

Outre le glissement des baux et le relogement de nouveaux ménages, l'objectif en 2021 sera de rencontrer d'autres porteurs de projet au niveau national pour partager les pratiques d'accompagnement.

L'équipe mobile pluridisciplinaire est composée d'une coordinatrice, de trois référentes sociales, d'une chargée d'insertion professionnelle, d'une chargée de gestion locative et d'une référente santé, chacune étant experte dans son domaine d'intervention. Ainsi, les approches sur une situation sont différentes et favorisent un accompagnement qualitatif. L'équipe intervient dans une démarche « d'aller vers », au travers de rencontres au domicile, en extérieur, ou peut recevoir dans ses bureaux. Les professionnels coconstruisent ensemble leur fonctionnement et leurs outils afin d'améliorer continuellement l'accompagnement des personnes.

CHIFFRES CLÉS

40
ménages
accompagnés

55
personnes
logées

“ Les bénéfices sont multiples : pour les personnes accompagnées, la possibilité de recevoir permet de ne plus avoir honte, de se projeter et parfois de renouer avec la famille, les amis.
Lydie Renaud, Coordinatrice LDA. ”



L'accompagnement Logement D'Abord

Les grands principes

Le Logement D'Abord repose sur la conception que la stabilité liée au logement est un prérequis. Les personnes s'installent dans leur propre logement : un logement autonome, de droit commun qu'elles ont choisi, sans limitation de durée, et qui n'est pas conditionné par le suivi d'un quelconque engagement.

Un autre principe clé du logement d'abord est que la personne accompagnée exerce son droit à sa manière de vivre sa vie, mais aussi le type d'accompagnement qu'elle souhaite.

Les personnes sont incitées à s'engager dans une démarche accompagnée, mais cet engagement ne conditionne pas leur accès ni leur maintien dans le logement.

L'enjeu est de mener les personnes vers l'autonomie, le bien être.

Maintenir le lien malgré la distance

Le confinement a engendré diverses inquiétudes chez les personnes accompagnées au-delà des peurs sanitaires.

Chaque semaine, l'équipe a contacté par téléphone l'ensemble des ménages accompagnés afin de maintenir un lien et offrir un espace d'écoute. Cette démarche a participé à la construction d'une relation de confiance pour la suite.

Durant cette période, l'équipe a veillé au maintien des droits essentiellement au travers de démarches dématérialisées.

« La difficulté aujourd'hui est de capter les logements alors que c'est le nerf de la guerre. Beaucoup de ménages sont en attente de logement, il y a un vrai manque. En revanche, nous avons eu des retours très positifs des ménages accompagnés. »

Lydie Renaud, Coordinatrice LDA.





Parole à ...

CÉCILE BRUNEAU, assistante sociale au sein de l'équipe de Logement d'Abord, partage sa vision de l'accompagnement proposé : « Ce que je trouve très positif, c'est le fait de s'adapter aux besoins du ménage accompagné, de ne pas imposer l'accompagnement. »

Par ailleurs, le fait de travailler en équipe pluri-disciplinaire est très bénéfique pour les personnes accompagnées comme pour nous car chaque référente est experte de son domaine. En plus, au sein de l'équipe toutes les personnes sont dans le partage et dans la co-construction. Toutes les décisions liées au fonctionnement du service sont discutées, nos voix sont écoutées et prises en compte. C'est très agréable. »

Elle se souvient de l'accompagnement d'une femme, une réfugiée politique guinéenne hébergée d'urgence lors du premier confinement sur le site de la montée Saint-Laurent où travaillait Cécile. La jeune femme au parcours de vie très dur a pu accéder à un logement grâce au dispositif Logement D'Abord. Elle a emménagé dans un T2 à Villeurbanne, a trouvé un emploi avec P.E.R.L.E et est suivie au niveau médical. Elle est aujourd'hui en attente d'une réponse à sa demande de réunification familiale.



CAMILLE TOURNEBIZE, juriste en droit des étrangers, accompagne les personnes étrangères hébergées par Le Foyer sur les problématiques administratives et juridiques.

Camille est sollicitée par l'équipe du Logement D'Abord afin d'apporter des réponses sur les situations des personnes accompagnées. C'est un bel exemple de collaboration et de transversalité au sein du Foyer.

L'accompagnement juridique du Foyer permet aux personnes étrangères de pouvoir bénéficier d'un titre de séjour ou de débloquer des situations. En effet, les démarches de demande de titre sont de plus en plus complexes. Ainsi l'accompagnement juridique permet aux personnes étrangères d'accéder à leur droit et dans certains cas d'être régularisées.

Les demandeurs d'asile devraient être hébergés par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Cependant, en 2020 les demandeurs d'asile relevant du dispositif national d'accueil n'ont été hébergés qu'à hauteur de 51%*.

Du fait de l'impossibilité de faire une demande de titre de séjour ou d'un refus, les personnes étrangères en situation irrégulière se retrouvent dans des situations très précaires et sont hébergées dans des structures telles que celles proposées par Le Foyer qui leur ouvrent leurs portes.

Camille peut être sollicitée sur les situations de personnes hébergées, accueillies et/ou accompagnées dans n'importe quel site du Foyer.

Elle reçoit, sur rendez-vous les Passagers du Foyer. 2 fois par mois elle tient des permanences pour les travailleurs sociaux des CHRS et CHU du Rhône accompagnant des publics étrangers afin de répondre à leurs questions, les orienter vis-à-vis des problématiques rencontrées et indiquer les contacts utiles. Selon les situations, elle peut directement accompagner les personnes sur leur dossier.

Les démarches menées avec les personnes vont de l'accompagnement administratif, pour résoudre des blocages tels que les demandes de prestations familiales, à l'accompagnement juridique pour la constitution de dossiers de demandes de titres de séjour et d'asile, qui sont déterminants pour l'ouverture à la vie professionnelle, au logement, à la santé... mais aussi pour les démarches de regroupements familiaux et de réunifications familiales.

Ces procédures administratives et juridiques sont complexes et longues, surtout pour des personnes à la rue pour lesquelles la constitution de dossiers nécessitant de multiples documents, des compétences (maîtrise de la langue française, du droit, des procédures, des outils informatiques...) et du matériel (scan, ordinateur, internet...) s'avère compliquée. En ce sens, un accompagnement professionnel est nécessaire.

Une nouvelle problématique se pose avec la dématérialisation des démarches qui vient accentuer la fracture numérique des personnes étrangères en situation de précarité, rendre plus difficiles les demandes, et éloigne encore les perspectives de sortie des dispositifs d'hébergement d'urgence.

*Source Schéma national d'accueil des demandeurs d'asile et intégration des réfugiés, 2021 - 2023



... SUR LA PROBLÉMATIQUE SANTÉ

Un des chantiers en construction au sein du Foyer est le développement de la politique santé et notamment au niveau du pôle Accueil & Hébergement.

Le Foyer travaille sur la santé avec l'Agence Régionale de Santé qui finance le Point Santé du Centre Gabriel Rosset. Celui-ci compte 3 infirmiers et 2 aides-soignants, coordonne les soins des Passagers, procure des soins infirmiers, oriente et accompagne vers les établissements médico-sociaux, apporte un appui et des conseils à l'équipe, prépare et distribue les piluliers...

L'ARS finance aussi les Lits de Repos de la Chardonnière qui sont

un accueil temporaire de 21 jours pour un public fatigué.

En 2020, s'est ajouté le poste de coordinatrice de parcours santé qui a pour mission entre autres de contribuer au développement d'une politique globale de santé au Foyer et d'apporter un soutien aux équipes des différents dispositifs.

Des axes et des objectifs ont été fixés dans un Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Financement (CPOF) élaboré entre janvier et juillet 2020 afin de garantir un niveau de financement des actions sur plusieurs années.

Le parcours santé du pôle Accueil et Hébergement

L'établissement d'un parcours santé s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du Foyer puisqu'il participe à l'amélioration de l'accompagnement des personnes accueillies. Dans l'optique de développer cet accompagnement de la santé, le CPOF pose 3 axes :

- le premier étant l'évolution de l'offre avec la prise en charge des personnes vieillissantes et/ou avec handicap,
- le deuxième portant sur la qualité de l'accompagnement avec la prévention et la réduction des risques et des dommages dans le domaine des addictions,
- le troisième s'intéressant au pilotage interne via le renforcement des outils et des ressources.

Validé en septembre 2020 par l'ARS, ces axes ont guidé la mise en œuvre de plusieurs actions, bien que le quotidien du Foyer ait été fortement bousculé par la crise sanitaire.

Pour mieux prendre en charge les personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap, une demande de subvention a été faite pour la construction

d'une aile au sein du CGR réservée à cet accompagnement spécifique.

Pour prévenir les risques liés aux addictions, une expérimentation est menée sur la cogestion de l'alcool au Centre Gabriel Rosset depuis le premier confinement. Il a été décidé de mettre en place un accompagnement et une mise à disposition d'alcool dès les premiers jours, pour les personnes ayant une alcoolo-dépendance connue.

En effet, en mars, le CGR s'est trouvé dans l'obligation de fermer ses portes, les passagers alcoolo-dépendants ne pouvaient plus sortir pour consommer de l'alcool et ont été confrontés au risque du syndrome de sevrage alcoolique qui se caractérise par les signes suivants : tremblements, anxiété, agitation, dépression, nausées et état de malaise.

Le risque sanitaire a amené l'équipe à interpeller les partenaires en psychiatrie, Interface SDF, mais aussi en addictologie. Des rencontres avec l'Equipe Mobile Addictologie Précarité (CSAPA DU GRIFFON) de l'association ARIA-Oppelia, ont donc été entreprises afin d'accompagner l'équipe et les Passagers dans ce moment complexe.

Au vu de l'évaluation en interne, il est apparu important de poursuivre l'expérience de cogestion de l'alcool,

** ARIA gère 4 établissements sociaux et médicaux spécialisés dans la prévention en addictologie.*

et d'amorcer un travail de fond sur la réduction des risques et des dommages en matière d'addictions. Enfin, pour améliorer le pilotage interne, la création d'un annuaire de la santé a été décidée. Cet annuaire répertorie les acteurs de la santé, classés par spécialités afin de faciliter la recherche des équipes terrain. Le document a été publié en décembre, puis partagé avec les responsables des pôles Accueil et Hébergement, l'équipe du Logement D'Abord, le pôle Insertion Professionnelle et l'équipe P.E.R.L.E. Les premiers retours sont positifs et notent la richesse et la clarté des informations.

Toujours dans la recherche de l'amélioration du pilotage interne, en octobre 2020 le groupe de travail Santé du Foyer a lancé une enquête dont l'enjeu est de rendre compte de l'accompagnement actuel en matière de santé. L'enquête a été réalisée par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) sur plusieurs sites :

la halte de nuit *L'Escale*, Le Foyer Dardilly insertion, l'accueil de jour La Rencontre, l'Effet Mère, le centre Alix, la Maison de Rodolphe, la Maison Relais Catherine Pellerin, le centre Lassagne*, mais aussi sur des sites de l'insertion professionnelle : au sein des locaux de P.E.R.L.E, du centre de tri de Décines et du Centre Gabriel Rosset.

** la carte des dispositifs est à retrouver page 11.*

Cela a permis à une grande partie des personnes accompagnées de s'exprimer. Les objectifs principaux de l'enquête ont été de photographier l'état de santé des personnes accompagnées et leur accès aux soins. Des constats tirés, des actions concrètes seront mises en place pour mieux identifier et prendre en charge les problèmes de santé des personnes.

L'accompagnement vers la santé avec le Logement D'Abord

Le Logement D'Abord a pour objectif de sortir de la logique de l'hébergement d'urgence des personnes sans-abri et de les orienter rapidement et durablement vers le logement. Ce dernier est un moyen et non plus une fin, il faut un toit pour pouvoir avancer.

La santé est souvent reléguée au second plan chez les personnes en situation précaire, le logement et l'emploi étant les problématiques sur lesquelles elles se concentrent d'abord.

L'accompagnement proposé par Logement D'Abord au niveau de la santé se décline en fonction des besoins des personnes, il n'est pas contraint. Il s'attache entre autres à la compréhension du système de santé français, l'identification d'un médecin traitant et la prise de rendez-vous. Le but est de rendre les personnes autonomes dans toutes ces démarches.



La lutte contre la propagation de la Covid

La crise sanitaire a impacté la vie au sein des centres d'hébergement. Elle a obligé les équipes du Foyer à bousculer leurs pratiques de travail et à s'adapter rapidement à ce contexte exceptionnel et complexe. Il a été nécessaire de mutualiser les efforts, redéployer les équipes afin de protéger au mieux les salariés, les bénévoles et les personnes accompagnées.

A l'annonce du premier confinement, une des priorités a été de concevoir des protocoles autour de la désinfection des sites, des gestes barrières, de la fourniture et du port des masques et de les faire intégrer aux équipes et aux résidents.

Après les apparitions de cas de Covid-19, deux opérations de dépistage collectif ont été menées au Centre Gabriel Rosset grâce au soutien de l'ARS, ainsi que des virologues de l'Hôpital de la Croix-Rousse qui ont notamment formé les infirmières à la réalisation de tests PCR.

Le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie de Secours (SDMIS) a apporté son soutien lors des deux dépistages. Quant aux fonctions supports, des salariés se sont portés volontaires pour participer activement à la saisie des entrées administratives... « La collaboration avec les pompiers, les virologues et l'ARS fut très productive » souligne Brigitte Crost Higgins, coordinatrice du parcours santé.

L'Escale, qui offre habituellement un hébergement à la nuitée, a hébergé les mêmes résidents pendant tout le confinement. Un aide-soignant a été embauché en intérim sur site, afin d'apporter des soins de base aux résidents et de faire le lien avec la coordinatrice santé et les infirmières du Foyer.

D'une manière générale, pendant le confinement, les équipes ont été redéployées pour protéger les populations les plus fragiles. Il y a eu une belle solidarité.



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

Alliance FNDSA

L'orientation des publics vivant en centre d'hébergement vers les établissements médico-sociaux (EHPAD/établissements et dispositifs handicap) est une problématique compliquée à gérer. En conséquence, des personnes en perte d'autonomie se maintiennent en hébergement, bien que les équipes ne soient pas en mesure d'accompagner celle-ci.

En 2018, à l'initiative de l'ARS et de la DRAJES*, un travail a été réalisé par le Réseau Social Rue Hôpital (un réseau d'acteurs œuvrant pour l'accès aux soins des publics précaires sur le territoire de l'agglomération lyonnaise) pour comptabiliser les personnes concernées, identifier les freins à cet accès et proposer des pistes d'amélioration.

A Lyon, co-financée par l'ARS, la DRDJSCS* et la Métropole dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, Alliance FNDSA se met en place depuis janvier 2020 sur le même modèle que les Missions Interface de Nantes et Paris.

Alliance est un dispositif du Réseau Social Rue Hôpital, rattaché administrativement au Foyer. Il s'adresse à l'ensemble des partenaires du RSRH.

Alliance accompagne les personnes en situation de grande précarité, en perte d'autonomie du fait de l'âge et/ou du handicap ayant un droit de séjour et des ressources acquises ou potentielles.

Son rôle est d'être à l'interface entre les structures d'accueil, d'hébergement et d'accès aux soins des publics en situation de grande précarité et les services et établissements médico-sociaux pour personnes âgées ou personnes handicapées de droit commun.

L'enjeu est de fluidifier et de sécuriser les parcours des publics en grande précarité relevant du médico-social.

Le premier objectif d'Alliance est l'accompagnement des personnes dans le parcours d'accès aux établissements et services médico-sociaux, en travaillant leur projet de vie avec elles et les référents médico-sociaux.

En parallèle, il s'agit de développer des partenariats avec les services et établissements médico-sociaux, en garantissant un accompagnement et une veille dans l'accueil du public.

Cet accompagnement se traduit par un suivi de l'assistante sociale d'Alliance qui rencontre régulièrement les personnes orientées et les équipes des établissements, afin de veiller à la bonne intégration et prise en charge dans l'établissement médico-social.

Dans une logique de prise en charge globale des situations, Alliance est amené à travailler avec de multiples partenaires compétents dans différents domaines : santé mentale, addictologie, santé somatique....

En 2020, alors que le secteur médico-social a été contraint de fermer ses portes pendant la crise sanitaire, un travail approfondi a été mené sur les partenariats. Plusieurs structures ont été approchées, un dialogue est engagé et laisse entrevoir le développement de partenariats autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité.

Alliance vient notamment d'intégrer la filière gériatrique centre, un rassemblement d'acteurs qui s'inscrit dans la prise en charge des personnes âgées. Le dispositif est également en lien avec d'autres acteurs : MDPH, MVS, Médecins coordonnateurs EHPAD, Association handicap, Fédérations... qui ont une place importante dans les parcours des personnes et dans leur accès aux établissements médico-sociaux (EMS).

Le troisième objectif est d'intervenir en appui aux structures d'accueil et d'hébergement des publics en situation de précarité de l'agglomération lyonnaise et de les aider dans l'orientation et les démarches administratives du secteur médico-social qui sont très peu connues.

CHIFFRES CLÉS

45

personnes
accompagnées

4

entrées dans 4
ephad différents

* DRDJSCS :

Direction régionale et
départementale de la
jeunesse, des sports
et de la cohésion
sociale Auvergne-
Rhône-Alpes

DRAJES : Délégations
régionales
académiques à
la jeunesse, à
l'engagement et aux
sports

MDPH : Maison
Départementale
des Personnes
Handicapées

RSRH : Réseau Social
Rue-Hôpital

« Le but est de travailler un projet avec la
personne et ses référents, tout en respectant
son rythme, afin qu'elle puisse intégrer un
lieu adapté à son autonomie »

Sophie Champetier,
assistante sociale Alliance



... SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

LES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI)

Le pôle Insertion Professionnelle a pour vocation de favoriser le retour à l'emploi de personnes en situation sociale et/ou professionnelle fragile, afin de leur permettre d'accéder à une autonomie sociale et financière durable.

Un parcours d'insertion via un ACI mène les salariés à devenir responsables, autonomes au niveau administratif, à accéder à un logement pérenne, à la santé et à la culture. Leur projet professionnel est construit avec eux et la possibilité de se former leur est offerte (français, informatique, menuiserie, CACES, logistique...). L'accompagnement vise non seulement à ce qu'ils acquièrent des compétences, mais aussi à ce qu'ils retrouvent leur confiance en eux.

Les salariés en insertion sont orientés par Pôle Emploi, les missions locales et d'autres prescripteurs. Tous ont exprimé leur motivation pour mettre en route leur projet professionnel.

3 sites portent un Atelier et Chantier d'Insertion au sein du Foyer :

- Le site de l'Artillerie situé dans le 7ème arrondissement de Lyon, abrite les salariés en charge de la collecte de dons, du tri et de la revalorisation d'objets.
- Le centre de tri textile de Décines est le lieu où sont triées les pièces en tissu données au Foyer. Les pièces en bon état sont par la suite livrées au vestiaire d'urgence ainsi qu'aux 6 Bric à Brac.
- Le Centre Gabriel Rosset situé dans le 7ème arrondissement de Lyon, accueille des équipes réalisant des activités de nettoyage, de maintenance et de gestion de la buanderie.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

640
personnes
accompagnées
vers et dans l'emploi

130
salariés
en insertion

La formation :

84000€
d'actions de
formation

60
salariés en
insertion formés

* Le budget formation de l'ACI est en retrait par rapport à 2019, du fait de l'arrêt des formations sur le premier confinement, et du report d'un des deux CQP Menuiserie prévus lors du second confinement.

La production :

5120
meubles, cartons
d'objets et sacs de
vêtements collectés

250
meubles
réparés

90500
vêtements livrés

164300
pièces de textile
lavées

LES ÉTAPES D'UN PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN ACI

Au sein du Foyer, un parcours dure en moyenne **14 mois**.

C'est un **SAS d'entrée**, une première marche dans le parcours d'insertion professionnelle.



LES PROJETS MENÉS EN 2020

EXPÉRIMENTATION D'UN ACI EMPLOYÉ LIBRE-SERVICE AU BRIC À BRAC RUE DE TOULON

Au cours de l'été 2020, le Bric à Brac situé rue de Toulon a manqué de bénévoles pour poursuivre son activité. Dans ce cadre, la mise en place d'un ACI autour des métiers de la relation clientèle a été testée durant 5 jours. Ce projet est un premier pas vers l'ouverture aux salariés en insertion de nouvelles perspectives professionnelles sur ce secteur en tension, puisque cela leur a permis d'acquérir une expérience professionnalisante qui ne pourra que favoriser les possibilités d'embauche.



PAROLE À ...

Céline Muller-Boissin, chargée d'insertion professionnelle, a mis en place l'ACI relation clientèle au sein du Bric à Brac. Les participantes du projet avaient toutes exprimé auparavant, l'envie de travailler dans la vente. Pour Céline, cette expérience a été un succès dans le sens où il y a eu une belle mobilisation de la part des encadrantes et des salariées des chantiers d'insertion de l'Artillerie et du centre de tri de Décines, chantiers sur lesquels elles travaillent habituellement. En effet, chacune des membres de l'équipe a mis à profit son expertise en vente (mise en rayon, création d'ambiance, accueil...). Cette expérience professionnalisante a permis à chacune des salariées d'avancer et/ou de confirmer son projet professionnel : une des salariées a réalisé une formation de Conseil en vente, une autre a affirmé sa volonté de redevenir coiffeuse, métier dans lequel la relation clientèle est importante. Enfin, cette expérience a aussi donné du sens à leur mission de tri, puisqu'elles ont pu constater que les objets triés étaient mis en valeur et achetés en boutique.

ILOÉ

ILOé est une plateforme de sur-tri qui a été développée d'après le constat suivant : les abandons de mobilier sur la voie publique sont très fréquents. Cette solution vise un double objectif : pallier la difficulté d'accès des déchèteries et revaloriser les encombrants en bon état. ILOé, portée par le groupe Envie, a été mise en place en 2019. Le Foyer s'est engagé dans ce projet de l'économie circulaire en tant que sociétaire.

Un an et demi plus tard, les multiples bénéfices de cette coopération sont notables puisque la plateforme embauche des salariés en insertion, et leur offre la possibilité de se former à diverses activités. Au niveau de la gestion des encombrants 80 % ont été revalorisés et ont alimenté les ressourceries du Foyer.

SOLID'AIRE

Le projet de collecte en transport doux concentré dans le centre-ville de Lyon et lancé en 2019, continue de croître. De plus en plus de partenaires font appel au triporteur électrique du Foyer pour donner des objets qu'ils n'utilisent plus.

En 2020, 100 caisses ont été mises à disposition des 24 commerçants et associations partenaires. 44 kilos de dons ont été collectés depuis 2019.



L'équipe Solid'Aire à côté du triporteur

6ÈME SESSION DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE EN MENUISERIE

La 6ème édition du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Menuiserie du Foyer, initialement prévue pour décembre 2020, a eu lieu en mars et avril 2021.

Les 7 salariés en insertion de l'atelier ont suivi une formation pratique, entourés d'une encadrante technique et de professionnels des métiers du bois.

L'objectif de l'atelier bois est de réinsérer des personnes dans la vie active via le travail du bois. Les salariés en insertion sont formés aux techniques de restauration, de menuiserie d'agencement, d'ébénisterie et de transformation de meubles en bois tout en produisant un travail quotidien utile à l'économie de l'association.

Pour Sandra, l'encadrante technique de l'atelier bois, il s'agit de faire monter en compétences les personnes mais surtout leur faire prendre conscience qu'elles sont capables de mener des projets jusqu'au bout et de s'intégrer dans un groupe. Selon elle : « Revaloriser un meuble c'est se revaloriser soi-même. »



En haut : Eli donne des explications sur la machine à bois.
En bas : Nadira peint une table basse destinée à la vente.

L'équipe de salariés en insertion a donc pour rôle de revaloriser les meubles donnés au Foyer afin de fournir les Bric à Brac en mobilier destiné à la vente. Les salariés font de l'upcycling, ils récupèrent les matériaux et meubles qui ne sont plus utilisés, dans le but de les transformer en produits de meilleure qualité. C'est un cercle vertueux qui mêle création d'emploi, réduction des déchets, réemploi, solidarité et économie circulaire !

La formation au sein du chantier d'insertion dure en moyenne 1 an mais peut s'étendre jusqu'à 24 mois selon les besoins. Elle est qualifiante, ce qui signifie qu'à l'issue de celle-ci, les salariés en insertion passent un examen : le CQP. Cet examen rassemble des salariés en insertion d'autres Ateliers et Chantiers d'Insertion lyonnais, tels que ceux de LAHSo, de la Fondation Armée du Salut et REED. Il se déroule sur 4 semaines, pendant lesquelles les techniques de restauration et de transformation de meubles en bois sont enseignées par des artisans. A la fin, chaque salarié passe une évaluation orale de 50 minutes durant laquelle il présente le meuble qu'il a revalorisé, ses idées créatives, les techniques qu'il a utilisées...

Toutes les sessions de cette formation ont été financées par la fondation Maison du Monde, ce qui représente 217 000 euros pour 60 salariés formés depuis 2016. Le partenariat avec la fondation Maison du Monde qui aurait dû prendre fin en 2020, a été prolongé jusqu'en 2021 en raison des confinements. Le pôle Insertion Professionnelle cherche à poursuivre ce partenariat ou à en mettre en place un nouveau afin de continuer de proposer cette formation qualifiante.

A l'issue de l'obtention du CQP, les perspectives sont multiples. Au sein de l'atelier bois du Foyer, 2 salariés en



PORTTRAITS

insertion ont trouvé des stages.

ELI

Eli a 22 ans. En 2016, il obtient un CAP en menuiserie au Lycée professionnel Georges Lamarque. Originaire de Saint-Martin, il y retourne en 2017 pour travailler dans le marbre. Un an plus tard, de retour en France, il exerce différents boulots et réfléchit à ce qu'il veut faire. C'est durant cette période que sa conseillère d'orientation lui parle d'une offre d'emploi pour devenir ouvrier du bois au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. Ayant un attrait pour la menuiserie, il postule, et rejoint l'atelier bois en juin 2020.

Il suit la formation qui approfondit ses compétences en menuiserie et en ébénisterie. La formation lui plaît, surtout la créativité dont il faut faire preuve pour revaloriser un meuble. Cette créativité, Eli la laisse s'exprimer pleinement à l'atelier bois, par exemple, pour le CQP il présente une ancienne caisse qui servait à transporter des bouteilles, qu'il a transformé... en fauteuil ! La créativité n'est pas le seul talent qu'Eli se soit découvert sur le chantier d'insertion. Initié à la peinture dans le cadre de la formation, le jeune homme peint désormais pendant son temps libre de beaux portraits et paysages colorés.

Pour la suite, Eli souhaite continuer à travailler dans la menuiserie. Il a par ailleurs trouvé un stage au sein de la Menuiserie du Rhône, une société qui rassemble 32 menuisiers spécialistes de l'agencement et



Eli présentant une caisse à bouteilles pour le transformer en fauteuil.



Catherine et son binôme en train de finaliser le meuble qu'elles ont entièrement revalorisé en vue de l'examen oral du CQP.



Détails de la table restaurée par Catherine.

de la transformation du bois.

CATHERINE

Catherine a été technicienne de laboratoire pendant 4 ans. Un métier avec d'importantes responsabilités dans lequel elle était confrontée à beaucoup de pression. Cette expérience marquante eu des conséquences sur sa santé ce qui l'a décidée à quitter l'entreprise en 2014. Une longue période de chômage débute alors pour Catherine, à l'issue de laquelle elle sera orientée vers l'atelier bois en 2020.

Issue d'une famille d'artisans, Catherine aime les savoir-faire et arts manuels, et particulièrement le bois. Elle a d'ailleurs travaillé dans l'agencement, la fabrication et la revalorisation du bois auparavant.

Pour la jeune femme, l'atelier bois représente beaucoup. C'est d'abord un lieu de formation au sein duquel on apprend énormément. C'est aussi un lieu de travail dans lequel il y a une attente au niveau de la production de meubles à destination des Bric à Brac, ce qui selon elle permet à l'équipe de « mettre le pied à l'étrier et se préparer pour le monde du travail ».

Enfin, c'est une aventure humaine : « Chaque personne est différente et il faut composer avec, se comprendre les uns les autres pour bien vivre ensemble. Notre équipe est solidaire, on s'entraide et c'est vraiment agréable de venir travailler dans ce cadre. » conclue Catherine.

Catherine va réaliser en mai un stage au sein du TNP de Villeurbanne. Elle a tout de suite été interpellée par la diversité d'objets, de matières, de formes, de couleurs différentes que possèdent les ateliers du théâtre.

Ce que Catherine souhaite, c'est trouver un métier créatif. S'il est en rapport avec le bois c'est encore mieux !

LES ATELIERS D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE (AAVA)

L'Atelier d'Adaptation à la Vie Active, dit AAVA est un dispositif de l'insertion professionnelle qui se présente sous la forme d'un stage régi par une convention et répondant à un cahier des charges précis. Il est destiné à des personnes très éloignées de l'emploi, hébergées par Le Foyer, accompagnées par un référent social, qui rencontrent des difficultés administratives, et qui peuvent être en situation de handicap.

Le stage est composé de 20 heures de travail maximum par semaine, pour une rémunération équivalente à 55% du SMIC.

Des moniteurs d'atelier encadrent l'AAVA. Leur rôle principal est de transmettre les savoir-être et les savoir-faire essentiels aux apprenants, pour qu'ils puissent poursuivre leurs parcours vers l'emploi.

Le but est de mettre les personnes dans une dynamique d'emploi, sans travailler tout de suite le projet professionnel. Il s'agit d'abord de renouer le lien avec la vie professionnelle et sociale en reprenant confiance en soi. L'AAVA a un rôle essentiel dans le sens où il permet aux personnes encadrées de sortir, de sociabiliser, de reprendre confiance en eux, d'être valorisées, de développer et d'acquérir des compétences, d'être rémunérées... il contribue en grande partie à l'intégration des personnes sans papier.

LES PROJETS MENÉS EN 2020

11 PLACES AAVA AU CGR

Le pôle Insertion Professionnelle a ajouté 11 places en AAVA au Centre Gabriel Rosset sur l'activité de nettoyage.

Le projet est né du constat qu'une perte de dynamique touchait le CGR en raison du confinement et du chômage partiel imposé aux salariés en insertion. Au premier confinement, 2 salariés de l'atelier vélo se sont vus proposer la mission d'entretien du centre d'hébergement, via la création d'un nouvel AAVA qui est actuellement prolongé jusqu'au 30 juin 2021. La pérennisation de l'AAVA nettoyage au CGR est à l'étude, elle permettrait d'ouvrir des suites de parcours dans le secteur de l'entretien qui est en tension.

Cette initiative a été bénéfique pour les salariés de l'AAVA qui ont retrouvé une activité et plus de sérénité. Elle a aussi insufflé une nouvelle dynamique au sein du CGR.

RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT

L'agrément AAVA est valable jusqu'au 31 décembre 2021. Pour obtenir le nouvel agrément qui est valable 15 ans, il faut faire une évaluation interne et externe puis la transmettre à la DDCS et faire une demande. Un processus qui est en cours aujourd'hui.

GEIM LE VÉLO !

Du 24 septembre au 16 octobre 2020, 4 salariés en insertion ont rejoint le programme « GEIM le vélo » : 3 semaines intenses alternant ateliers de recherche d'emploi, pratique du vélo, simulations d'entretien et visites d'entreprises.

Cette opération, organisée par le Groupe GEIM en partenariat avec La Maison du Vélo, Le Foyer et La Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi, a permis aux 10 demandeurs d'emploi de se familiariser à la mobilité douce et de nourrir leur réflexion et leur recherche d'emploi.

Bilan : 60 kilomètres parcourus à vélo, 13 temps collectifs et 6 visites d'entreprises ont été réalisés.



P.E.R.L.E - PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI

Depuis 2012, P.E.R.L.E aide les personnes accueillies dans les structures d'hébergement du Rhône à accéder à un emploi pérenne. P.E.R.L.E est une passerelle, un soutien entre le référent social, le candidat et l'entreprise.

A P.E.R.L.E, l'emploi est appréhendé comme une étape de parcours et permet l'accès à une autonomie financière facilitant l'accès à un logement autonome.

Du côté de l'entreprise, P.E.R.L.E se présente comme un appui au recrutement dont la mission est de faire coïncider les qualités et compétences des personnes accompagnées avec les besoins des entreprises.

Le dispositif veille à l'évolution du salarié au sein de l'entreprise dans l'optique d'optimiser la pérennité de l'emploi.

Les personnes sont orientées par les référents sociaux. La première étape est celle de l'accompagnement vers l'emploi. Celui-ci n'est pas limité dans le temps et se matérialise sous la forme d'un accompagnement individuel et renforcé. Le référent social fournit une fiche d'orientation relatant le parcours de la personne.

Par la suite, une des 7 chargées d'insertion professionnelle et relation entreprise (CIP/CRE) rencontre la personne, pose un diagnostic basé sur son parcours, ses envies, ses compétences, son projet professionnel... et laisse un temps de réflexion avant l'entrée dans le dispositif. Le rôle de la CIP est également d'informer sur le marché de l'emploi, donner les bonnes pratiques pour chercher des offres d'emploi, rédiger un CV, une lettre motivation, préparer un entretien d'embauche. Puis des rendez-vous sont fixés toutes les 2-3 semaines. L'objectif est de mettre en relation un candidat avec toutes ses compétences et une entreprise avec des besoins correspondants.

En parallèle, un coaching collectif réalisé par REN formation* débute. Il s'étend sur 1 mois à raison de 4 1/2 journées par semaine.

L'objectif de ce coaching est de « développer son pouvoir d'agir en entreprise ». La première phase vise à créer du lien au sein du groupe, à comprendre les objectifs de chacun, à observer les réactions en collectif, à préparer et à utiliser des outils de recherche d'emploi.

La deuxième phase se concentre sur la connaissance de l'entreprise : des droits, des documents, de l'intégration, du vocabulaire utilisé.

La troisième phase porte sur l'analyse des offres d'emploi, la préparation du CV, la préparation aux entretiens d'embauche via des simulations avec des entreprises partenaires ou des bénévoles du Foyer.

En parallèle : des mises en situation sont réalisées afin de favoriser la confiance en soi des personnes.

Lors de la 4ème phase, une visite d'entreprise est organisée pour observer et faire un retour sur les postures professionnelles de chacun.

De nombreux intervenants extérieurs partagent leurs savoirs tout au long de la formation, sur la base du développement personnel : slam, art du déplacement, théâtre.

La deuxième grande étape est celle de l'accompagnement dans l'emploi.

Elle démarre dès lors que la personne est en emploi. Les CIP vont accompagner le salarié au sein de son nouvel environnement de travail durant 6 mois minimum. L'objectif est de s'assurer que tout est mis en œuvre par l'entreprise concernant la bonne intégration du salarié, sa prise de poste, le développement de ses compétences. Une durée minimum qui permet aussi, si le contrat est durable, d'activer les démarches de retour au logement par les équipes sociales des structures d'hébergement.



Séance de coaching collectif.

**REN formation est un organisme de formation appartenant au Groupe GEIM.
Il intervient depuis plusieurs années aux côtés de P.E.R.L.E.*

2020 A CONNU DE BELLES RÉUSSITES :

P.E.R.L.E a poursuivi son activité durant la crise sanitaire, les CIP ont revu totalement leur façon de travailler pour maintenir le lien avec les personnes qu'elles accompagnent. La relation avec les entreprises a été renforcée et est devenue journalière et intensive. Encore aujourd'hui, l'accompagnement est réalisé dans le respect des règles sanitaires. Par exemple, les séances de coaching collectif sont limitées à 6 personnes par groupe.

Le développement des relations avec les grandes entreprises et les actions de mécénats de compétences ont connu un essor.

Quelques exemples : les simulations d'entretiens ont été menées avec La Vie Claire, une présentation du marché de l'emploi à Lyon a été faite par l'entreprise Randstad, une visite d'entreprise a été réalisée au sein de l'entreprise Les Clés de l'Atelier... Ces partenariats permettent de diversifier les filières d'emplois envisagées par les candidats. L'objectif de la mission de développement passe également par le renforcement de la communication.

Le Foyer est inscrit dans la mission du Logement d'abord. Dans ce cadre une équipe pluridisciplinaire est déployée, une des sept CIP de l'équipe P.E.R.L.E est mobilisée sur la partie emploi.



PAROLE À ...

Cynthia a 38 ans, elle arrive en France au début des années 2000. Après ses études, elle se marie et devient auto-entrepreneuse dans une activité de traiteur. Des événements personnels surviennent et c'est le début de « 3 années de galère ». Elle alterne les nuits dans la rue et divers foyers sur Lyon, mais parvient à conserver une certaine autonomie et à enchaîner plusieurs missions dans les secteurs de l'aide à domicile et de la restauration. « J'ai toujours eu des bons rapports avec mes référents sociaux, j'ai eu beaucoup de chance car j'étais bien accompagnée. Je n'ai jamais rien lâché ! »

C'est l'esprit combatif de Cynthia qui incite sa référente sociale à l'orienter vers P.E.R.L.E. Cynthia aspire à un logement autonome et à un CDI pour pouvoir démarrer une nouvelle vie et récupérer la garde de sa fille.

En arrivant à P.E.R.L.E, elle fait la connaissance d'Emmanuelle, avec laquelle le courant passe immédiatement. « Je me suis tout de suite sentie écoutée et comprise. » Un vrai binôme se forme.



« Elle me donne des conseils pour mon CV, nous prospectons ensemble ou chacune de notre côté, mais elle prend toujours mes envies en compte. Une vraie relation de confiance et d'honnêteté s'est installée entre Emmanuelle et moi. » Cynthia a aussi participé et appris de l'action collective : « J'ai beaucoup apprécié les interactions avec les autres membres du groupe et la bienveillance de notre formatrice. Elle nous motive et ça c'est indispensable. » ...

« Je me sens bien aujourd'hui. Malgré mes 3 années de galère et le fait que j'ai dû tout reconstruire, j'ai repris confiance en moi. La seule chose qui me manque c'est ma fille. » Cynthia a un CDI en tant que guichetière chez Ria Financial et vit dans un T3 à Montplaisir. Elle peut voir sa fille 2 fois par semaine. « Si demain quelqu'un hésite à se faire accompagner par P.E.R.L.E, je lui dis : fonce ! Ils vont te remotiver, c'est simple et franc comme accompagnement. Je souhaite que de plus en plus de personnes en bénéficient ! »



CONVERGENCE

Le programme Convergence et le dispositif Premières Heures en Chantier ont été conçus par le chantier d'insertion Emmaüs Défi à Paris il y a une dizaine d'années.

Convergence a été retenu en tant que programme innovant pour être déployé en France dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le travail est abordé comme un premier pas dans le processus d'insertion globale.

Au sein de la métropole lyonnaise, désignée comme le premier territoire d'essaimage du programme, Convergence est mis en œuvre sur les chantiers d'insertion de l'Armée du Salut, du Grenier de LAHSo et du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

En charge de la coordination, Le Foyer a signé une convention avec Convergence France pour déployer Premières Heures en Chantier. Ce programme est financé par la fondation Sanofi Espoir et la Métropole de Lyon.

CONVERGENCE : UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET RENFORCÉ

Convergence a pour objectif de permettre à des personnes en situation de grande précarité de s'inscrire dans une dynamique d'insertion globale.

En s'adaptant aux besoins des salariés, Convergence vise à renforcer l'accompagnement global au sein des chantiers d'insertion. Le programme prend en compte l'ensemble des freins potentiels à une réinsertion durable des grands exclus au sein de la société. Diverses problématiques sont traitées, comme celles du logement, de la santé, de l'accès aux droits, des addictions, des démarches administratives et financières, de la justice.

L'accompagnement est adapté à chaque salarié et il peut être prolongé jusqu'à cinq ans. De plus, il peut se poursuivre un an après l'accès à un emploi et/ou à un logement durable.

Pour favoriser la mise en place de ces accompagnements, des moyens supplémentaires sont alloués aux structures. Au sein du Foyer, l'équipe Convergence compte une coordinatrice du programme et trois chargés de partenariats : logement, santé-access aux droits et emploi. Le renforcement des moyens du chantier a permis de créer un poste de chargée d'insertion professionnelle supplémentaire à Décines. L'équipe de professionnels mobilise alors un réseau de partenaires opérationnels dans les différents secteurs d'intervention.



Une salariée en insertion constitue un portant de vêtements au sein du centre de tri textile de Décines.

PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER



C'est un fait, renouer avec la vie professionnelle est un levier pour sortir de la rue. La perte de lien social, le manque de confiance en soi, la perte de repères dans les journées du quotidien : ces constats ne représentent-ils pas un frein à la remobilisation globale ? Est-il vraiment possible de s'investir dans une activité professionnelle lorsqu'on est sans-abri ?

Bien sûr, il existe des solutions d'accompagnement à la réinsertion professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi. Cependant, celles-ci ne sont pas forcément adaptées aux besoins des personnes ayant un parcours de rue, notamment au niveau des horaires de travail et de la durée de l'accompagnement.

PREMIÈRES HEURES EN CHANTIER : UNE SOLUTION DE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE ADAPTÉE POUR LES PERSONNES SANS-ABRI

Premières Heures en Chantier est destiné à des personnes à la rue ou en hébergement d'urgence et qui ne se projettent pas d'emblée dans un contrat de travail long.

A Décines, et notamment à travers le chantier d'insertion spécialisé dans le tri textile, Le Foyer expérimente depuis décembre 2020 ce dispositif emploi. Ibrahim, Vincent* et Hassan sont les premiers salariés de l'équipe.

Le principe est simple : adapter le volume de travail à la dynamique des salariés, sans attente de productivité. C'est-à-dire permettre la reprise d'une activité professionnelle progressive : 4h par semaine, puis 8h, 12h, 16h, puis 20h maximum. Après plusieurs temps d'immersion dans les différents chantiers d'insertion Convergence, un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) entre 26 heures et 30h hebdomadaires est proposé aux salariés.



**Vincent est un prénom d'emprunt*

Ibrahim, dans le local Premières Heures en Chantier, s'apprête à ouvrir les sacs de dons.

L'ACCOMPAGNEMENT

Au sein de Premières Heures en Chantier, le travail est appréhendé comme une entrée et un support à l'accompagnement. Le seul prérequis pour intégrer le programme est « la volonté de travailler » et de disposer des documents nécessaires pour établir un contrat de travail.

Une des caractéristiques du dispositif est le fait de rencontrer des personnes dans l'espace public (durant des temps de maraudes effectués avec le Samu Social) ou au sein de certains accueils de jour partenaires.

Le dispositif créé un sas temporaire, progressif et adapté pour des personnes en grande précarité. L'accompagnement qu'il propose est assuré par un éducateur qui est en lien régulier avec les référents sociaux des structures partenaires et les « orienteurs » : Samu Social ALYNEA, ALIS, Halte de Nuit, Equipe Mobile, La Péniche.

Individualisée et progressive, la proposition qui est faite à chaque salarié est de commencer à travailler 4h par semaine, puis d'augmenter au fur et à mesure en franchissant les paliers et en respectant le rythme de chacun. L'enjeu est de favoriser la prise de confiance et de lever les différents freins vers l'insertion professionnelle : problématiques hébergement / logement, santé, accès aux droits, justice, administratives / financières.

Les chantiers Convergence s'engagent à recruter prioritairement les salariés Premières Heures en Chantier avec comme seule condition : disposer d'un hébergement (provisoire ou non).



Hassan effectue le premier tri des dons au sein du local Premières Heures en Chantier.



Ibrahim réalise le second tri au sein du chantier d'insertion.

Ibrahim a vécu plus de 15 ans dans la rue. Il se souvient :

« Pendant longtemps, je n'étais plus dans le mouvement, j'avais perdu le sens du contact et même mon cerveau... »

« Aujourd'hui, je me réveille petit à petit, je me sens à nouveau humain. Le travail c'est mon médicament ! »

Hassan est un réfugié soudanais arrivé en France en 2014.

Il explique : « J'ai accepté de participer au projet car Premières Heures en Chantier me propose un travail, ce qui est compliqué à trouver en ce moment. ».

Aujourd'hui Hassan travaille 16 heures par semaine, il souhaite passer à 20 heures, mais pour cela il est impératif qu'il ait un hébergement.

Vincent a connu un parcours de rue de 5 ans qui l'a mené à être l'un des salariés Premières Heures en Chantier :

« Chacun a son niveau de réussite, pour moi, je suis sur la bonne voie. ».

En février, expulsé de son lieu de couche, il effectue une nuit en chambre d'hôtel. Aujourd'hui, Vincent dispose d'une mise à l'abri dans le cadre du renforcement hivernal, ce qui lui a permis d'intégrer un chantier Convergence en tant que manutentionnaire. La question de l'hébergement et du logement est depuis traitée par ses référents sociaux et l'équipe Convergence.



Vincent arrive le premier au bungalow de pause des salariés PHC, il accueille ses collègues.

CHIFFRES CLÉS

125 personnes sont accompagnées au sein de Convergence au 1^{er} janvier 2021 dans 3 chantiers d'insertion.

10 personnes depuis décembre 2020 sur Premières Heures en Chantier dont 1 qui a intégré le chantier du Foyer à Décines.

LES TRAVAUX MENÉS EN 2020

LE CENTRE DE TRI TEXTILE ET LE BRIC À BRAC DE DÉCINES

De mars à novembre, plusieurs travaux ont été apportés au centre de tri et au magasin solidaire situés à Décines.

Dans l'optique d'améliorer les performances thermiques, les lumières des sites ont été changées au profit d'ampoules LED moins énergivores. La toiture du centre de tri a été remplacée et isolée, celle du Bric à Brac seulement isolée. Côté centre de tri, le système de chauffage a également été amélioré.

800 000€
de budget

50
% financés par la
région



La salle de tri du chantier d'insertion de Décines.

LA RÉSIDENCE LES CHARDONS

Le site d'hébergement « La Chardonnière » s'est agrandi, il compte désormais la résidence « Les Chardons » composée de 18 studios et 15 chambres de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

L'objectif a été double : dans l'aile du bâtiment dédiée au projet, il a fallu repenser l'espace pour relocaliser les places CHRS qui étaient déjà présentes. Ensuite, les 18 studios comprenant un lit, une kitchenette et des sanitaires, ont été créés. Les travaux ont été menés de mars 2020 à février 2021.

800 000€
de budget*

**financés par le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI).
Les studios font aujourd'hui partie du parc de logements sociaux de Francheville.*



Au second plan, le bâtiment «Les Chardons» dans lequel se trouvent les studios.

LES BUREAUX DE P.E.R.L.E

En décembre, les équipes du dispositif P.E.R.L.E ont déménagé avenue Jean Jaurès. Les locaux libérés ont accueilli les salariés de l'insertion professionnelle et de Logement D'Abord.

Avenue Jean Jaurès, les plateaux loués étaient vides, il a fallu construire des cloisons et aménager les espaces.

55 000€
de budget



Les nouveaux bureaux de P.E.R.L.E.

L'EFFET MÈRE (RUE SALA)

En mars 2021, le nouveau site d'hébergement pour femmes isolées avec enfants a bénéficié de quelques travaux, au niveau du matériel incendie, du contrôle d'accès, de l'électricité, de l'agencement de nouveaux espaces de bureaux et de la délimitation de la cour.

L'aménagement s'est fait très rapidement, en collaboration avec le service collecte du Foyer.

Début 2021, des travaux sont réalisés afin d'augmenter la capacité d'accueil du site à 60 places.

300 000€

de budget financés par
l'Entreprise des Possibles

LA RENCONTRE (CROIX-ROUSSE)

Les locaux de l'accueil de jour ont été rafraîchis durant la période de fermeture du site au mois d'août 2020. Les murs de la salle principale ont été repeints et une porte fenêtre a été ajoutée.

Des travaux de mise au propre sont prévus pour le mois d'avril 2021 dans les autres pièces du site : couloir, salle de bain, bureau. Et cette fois, Passagers et bénévoles participeront aux travaux !



La salle principale de l'accueil de jour La Rencontre.

A Villeurbanne, les anciens vestiaires et la buvette du stade Georges Lyvet ont été restaurés en un lieu d'accueil et d'accès à l'hygiène pour des familles en situation de précarité. Buanderie, douches, espace de vie collectif, bureau, local de stockage sont présents sur le site.

Aujourd'hui, cet accueil est une expérimentation. Il déménagera sur un site plus adapté s'il est pérennisé.

100 000€

de budget financés par la ville
de Villeurbanne



Vue des deux bâtiments constituant le P.H.A.Re. Au premier plan la salle avec le bar, l'épicerie, le bureau des AS, la boutique. Au second plan : les douches, les sanitaires et la buanderie.

LE COLLÈGE LASSAGNE

Ouvert en janvier 2020 dans le cadre du renfort hivernal, le centre d'hébergement situé dans l'ancien collège Lassagne de Caluire, a fait l'objet de transformations pour pouvoir accueillir les résidentes.

Avant l'ouverture, des travaux d'électricité et de plomberie ont été réalisés afin de sécuriser le site, mais aussi pour permettre l'installation d'une buanderie et d'une cuisine collective. Des sanitaires extérieurs ont été ajoutés. La sécurité incendie a quant à elle été totalement revue. Enfin, le mobilier nécessaire a été acheté.

145 000€

de budget

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR 2021

LES GRANDES VOISINES

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri et la Fondation de l'Armée du Salut portent un projet d'occupation des locaux de l'**hôpital gériatrique Charial** appartenant aux Hospices Civils de Lyon et situé sur les communes de Francheville et Craponne. La mise à disposition du site est prévue pour 3 ans renouvelables.

Le site accueillera **des familles et des personnes isolées**, notamment les jeunes mamans hébergées dans l'ancien collège Lassagne durant le renfort hivernal.

300
places

8
hectares de
terrain

20 000
m² de surface
occupée



Vue d'une des façades de l'ancien hôpital Charial.

1 TIERS LIEU SOLIDAIRE

La singularité du projet Les Grandes Voisines est qu'il sera un **tiers lieu solidaire**, c'est-à-dire, un endroit où il est possible de vivre, de travailler, de consommer, de faire des rencontres, d'expérimenter... avec une **mixité de publics** : des habitants, des artistes en résidence, des salariés fréquentant l'espace coworking, des sportifs...

La volonté est d'**ouvrir le lieu sur le territoire**, en proposant des services répondant à des besoins identifiés en matière de sport, de culture, d'activités partagées, etc.

UN NOUVEAU SITE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Des dispositifs d'**insertion professionnelle** seront présents sur site via des Ateliers d'Adaptation à la Vie Active et des Ateliers en Chantiers d'Insertion.

Tout ces éléments sont pensés dans une **démarche durable**, visant la réduction des déchets, le réemploi et une empreinte carbone maîtrisée.

LES TRAVAUX

Les travaux commenceront en mars 2021 pour Le Foyer, et les futurs résidents arriveront en juillet.

La première phase de travaux se concentre sur l'aménagement des unités de vie. Une unité de vie compte des cuisines et des douches individuelles communes, des espaces de vie collectifs tels que des salons et des bureaux.

Les chambres seront individuelles et seront composées d'un sanitaire et d'un lavabo.

Au niveau des achats, tout le mobilier doit être acheté : lits, armoires, bureaux...

Dans un second temps, il s'agira d'acheter du matériel pour l'Atelier et Chantier d'Insertion qui sera spécialisé dans la maintenance et le nettoyage du site.

2.6
millions d'€ de
budget travaux
financés par
la Métropole,
la DDSC et
l'Entreprise des
Possibles

INKERMANN

Ce projet immobilier, lancé en 2020 sera finalisé en 2022. Il s'agit de la construction d'un bâtiment abritant 55 logements individuels destinés à des femmes isolées, ou avec enfants et possiblement victimes de violences.

Le projet consiste à proposer un accompagnement aux femmes ayant des perspectives d'insertion professionnelle, via le dispositif P.E.R.L.E.

Une prise en charge des enfants, avec une crèche et un accompagnement à la parentalité seront également proposés sur le site.

55
logements



Plan du futur site d'Inkermann.

CENTRE GABRIEL ROSSET

Le centre d'hébergement historique du Foyer va être rénové afin d'être plus adapté aux besoins des résidents.

Les 20 places de la résidence *Le 85* vont être intégrées au Centre Gabriel Rosset. En complément, une extension du centre sera faite. Le reste du centre sera quant à lui rénové.

Deux immeubles de 5 étages comprenant 50 logements accompagnés, situés rue d'Anvers et rue Chalopin, seront également rattachés au CGR.

50
studios équipés

100
places dans
l'extension du
CGR

60
chambres/stu-
dios dans le site
historique

50
logements rues
d'Anvers et
Chalopin

Chaque résident aura une chambre avec un sanitaire et une douche. Les espaces communs seront repensés en unités de vie modulables, c'est-à-dire, à proximité de prestations nécessaires pour les résidents :

Un restaurant social couplé avec une salle à manger pour personnes vieillissantes et malades, et une cuisine collective par étage permettant de proposer un accompagnement par les maîtres de maison, une buanderie couplée avec un service de laverie, un espace numérique, un accompagnement social, médico-social, vers ou dans le logement, etc.

LA CALADE

Le projet de réfection de la cuisine commune du centre d'hébergement *La Calade* à Villefranche-sur-Saône a été lancé début 2021, dans le but de mener les résidents vers une plus grande autonomie.

Les personnes hébergées vont désormais pouvoir cuisiner elles-mêmes. Pour les personnes sans revenu, des colis alimentaires seront donnés par la banque alimentaire.

LA VIE AVEC LE COVID-19

« Restez chez-vous » ... Mais quand on n'a pas de chez soi ?

Lors du premier confinement, toutes les missions essentielles à l'accueil des Passagers, comme garantir l'hébergement, le soin, les repas, l'hygiène et le nettoyage des locaux ont été assurées. Il a fallu adapter le fonctionnement des sites, rassurer les Passagers en souffrance, et surtout prendre les mesures nécessaires à la sécurité de tous.

2 nouvelles infrastructures : 62 personnes à la rue mis à l'abri

A la demande de la Préfecture et de l'Entreprise des Possibles, l'association a ouvert un nouveau centre d'hébergement : « l'Effet Mère », dans le 2ème arrondissement de Lyon à destination de 17 mères accompagnées de jeunes enfants ou de futures mères - personnes très souvent victimes de violences.

Un second site a ouvert pendant la durée du confinement dans le 5ème arrondissement de Lyon grâce au soutien de l'Université Catholique de Lyon (UCLY), dans des locaux laissés vacants par des étudiants rentrés chez eux. 27 personnes ont pu bénéficier d'un toit. La fin du confinement aura marqué les personnes hébergées, puisque chacune d'entre elles s'est vue proposer une solution de logement ou d'hébergement.

Les structures mobilisées

La halte de nuit l'Escale, habituellement ouverte à la nuitée, a été mobilisée pour un accueil permanent durant ce premier confinement. Ce sont ainsi 57 personnes qui ont pu être hébergées en sécurité avec un suivi social et sanitaire.

Deux semaines après l'annonce du premier confinement, deux accueils de jour sur quatre sont restés ouverts et ont adapté leur fonctionnement pour permettre aux personnes de se procurer des colis alimentaires ou des chèques-service, de récupérer son courrier, de laver son linge, de se faire délivrer des attestations de déplacements, ou enfin, de recharger son téléphone. Une permanence téléphonique a également été mise en place pour assurer le suivi et le lien social.

Pendant le premier confinement, les activités non vitales ou ne permettant pas de garantir la sécurité de tous, ont quant à elles été suspendues comme les activités d'insertion professionnelle. Les dépôts et collectes de dons, et les six Bric à Brac ont été fermés. Pendant cette pause d'activité, les bénévoles des magasins solidaires ont fait un travail considérable pour préparer l'accueil des clients dans les meilleures conditions possibles.

Des bénévoles engagés

Pour préserver la santé des uns et des autres, de nombreux bénévoles ont été invités à rester chez eux. Malgré les circonstances, leur soutien à distance a été un vrai appui dans le quotidien de l'association. Aussi, certains bénévoles ont prêté main-forte pour les ouvertures de sites d'urgence. Notamment auprès du site de l'UCLY.

Masques et couture

D'autres activités sont nées de la pandémie telles que les ateliers de confection de masques par les salariés en insertion. En plus de se protéger et de protéger leurs collègues, les salariés ont acquis de nouvelles compétences en couture, et cet atelier a produit plus 200 masques.

Puis c'est le reconfinement...

Cette fois-ci, les bénévoles qui le souhaitent ont pu rejoindre les équipes déjà mobilisées pour épauler le travail fait sur le terrain. Les Bric à Brac ont dû refermer leurs portes, tout comme les dépôts de dons, avant de pouvoir à nouveau accueillir les clients et donateurs à la fin d'année. L'atelier vélo et la collecte en mode doux Solid'Aire ont, quant à eux, été suspendus.

En revanche, les activités suivantes ont continué :

- Le tri textile à Décines : l'atelier a fonctionné avec 2 équipes pour éviter l'affluence aux vestiaires et à la salle de restauration et respecter des règles sanitaires (masques, gel, signalétique...).
- Le site de l'Artillerie a fonctionné avec des effectifs réduits : les salariés permanents, et un nombre limité de salariés en insertion, ceci afin de répondre aux besoins logistiques internes de l'association, notamment liés aux livraisons de repas ou de protections sanitaires.
- Les fonctions maintenance, nettoyage et buanderie ont quant à elles été déployées sur l'ensemble des sites.

EN TERMES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

- Les sites d'hébergement ont assuré la continuité de service. Les services publics étant ouverts, l'accompagnement s'est poursuivi.
- Les animations internes ont été repensées dans le respect des consignes sanitaires (pas plus de 6 personnes, masques, gestes barrière et distanciation sociale).
- Les visites extérieures ont été réduites et contrôlées, voire suspendues en fonction des situations.
- Les accueils de jour ont amplifié leurs horaires d'ouverture dans le cadre du renfort hivernal. Kits d'hygiène, paniers repas et attestations ont été distribués.
- Le principe de redéploiement des salariés en fonction des besoins a été activé et des renforts ont été mis en place selon les besoins.

Le Bureau, le Comité de Direction et le Pôle Bénévoles étaient présents, dans les bureaux ou à distance et ont continué d'assurer le pilotage de nos activités, la permanence auprès des équipes, et la circulation de l'information.

Des foyers d'épidémie se sont déclenchés dans plusieurs centres d'hébergement, mais grâce à l'aide de l'Agence Régionale de Santé et la mobilisation des équipes, aucune victime n'a été à déplorer.

CHIFFRES CLÉS

En 2020

2000
masques
distribués sur
les sites

1500
masques en
tissus fabriqués

500 000€
de surcoûts

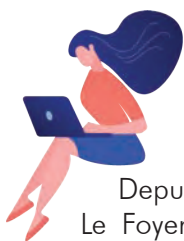
1.4M€
de manque à
gagner pour les
Bric à Brac

Estimation des surcoûts engendrés par la fermeture des magasins et des activités d'insertion de tri et de collecte, et le renfort des mesures de sécurité sanitaires.



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

LE FOYER SE RENOUVELLE



Depuis une quinzaine d'années, Le Foyer connaît une forte croissance de son activité : augmentation du nombre de sites, du nombre de places d'hébergement, du nombre de salariés, du nombre de dispositifs.

Pour autant, la structure du Foyer n'a pas évolué à la mesure de sa croissance, ce qui a eu pour conséquence de la freiner dans l'accomplissement de ses missions.

La transformation du Foyer a été pensée de manière à revoir l'organigramme de l'association et ses modalités de travail.

Une ambition a été fixée afin de guider les choix et les priorités des prochaines années : il s'agit que Le Foyer reste un des principaux acteurs de l'hébergement et de l'insertion professionnelle dans le Rhône, reconnu pour son expertise et sa réactivité, pour sa capacité à faire de la qualité, à innover, à faire avec d'autres, à interpeller. Reconnu pour l'engagement, l'épanouissement, la cohésion de ses équipes salariées et bénévoles.

Ce projet de transformation de l'organisation s'appuie sur plusieurs principes qui visent à :

- Renforcer l'agilité et la réactivité de l'organisation, afin qu'elle s'adapte et qu'elle anticipe les nouveaux besoins. Le but est d'arriver à une organisation légère qui soutienne la croissance progressive de ses effectifs et dispositifs.
- Mettre en place un fonctionnement transversal afin de mettre à disposition de tous, des compétences communes (santé, petite enfance, droits des étrangers, etc.), des domaines d'expertise variés, au-delà des appartenances à des services ou des pôles. Et par la même occasion, renforcer la cohésion des équipes.

- Réduire la subsidiarité, c'est-à-dire, l'organisation pyramidale au sein du Foyer, afin de rapprocher la prise de décision du terrain.
- Favoriser l'épanouissement des équipes au travers de méthodes de travail et de communication facilitantes pour tous.
- Donner de l'ambition aux personnes que nous accompagnons, à nos salariés et bénévoles, leur offrir la capacité de dépasser l'existant et d'imaginer des solutions nouvelles.
- Améliorer continuellement et rendre visible la qualité de nos prestations, de la vie au travail, des process de l'organisation.
- Communiquer au nom du Foyer, nous rendre visibles, connus, et reconnus.

Cette transformation consiste principalement en un renforcement de l'organisation avec le souhait que chacun y trouve sa place. Dans le contexte financier et sanitaire actuel, le choix du Bureau de l'association est d'investir massivement dans l'équipe salariée de l'association, au service des missions. C'est un choix qu'il faut saluer comme signal d'une vraie confiance de l'équipe de direction dans les savoir-faire des salariés.

L'intention qu'elle porte est de renforcer les bonnes pratiques déjà existantes et identifiées pour les généraliser : travail en mode projet, équipes pluri-disciplinaires, échanges de pratiques, croisement de financements, etc.

Elle va également impacter les projets qu'elle porte : en encourageant la mixité des publics accueillis pour créer un cercle vertueux, en donnant aux publics accueillis le choix, la possibilité de devenir acteurs, de co-construire avec eux les solutions, les services, les sites dont ils bénéficient, en imbriquant les structures dans les quartiers et en créant des interactions.



LE NOUVEAU BUREAU

Président :

Dominique Delmas

Vice-Président

Référent Accueil & Hébergement :

Dominique Mentré

Vice-Président

Référent Insertion Professionnelle :

Jean-Bernard Coffy

Secrétaire

Responsable Commission Travaux :

Dominique Bouvier

Trésorier :

Hervé Goullioud

Trésorier adjoint

Membre Commission Patrimoine :

Frédéric Prot

Administrateur

Responsable du Pôle Bénévoles

Dominique Corompt

Administrateur / Invité du Bureau

Chargé de mission Bric à Brac :

Pierre Chevallier

Administrateur / Invité du Bureau

Référent communication / collecte :

Amaury Dewavrin

Administrateur / Invité du Bureau

Référent Comité des Amis du Foyer de
mission Insertion Professionnelle :

Philippe Flament

BIOGRAPHIE EXPRÈS DOMINIQUE DELMAS

Dominique Delmas, ancien cadre dirigeant, a réalisé une carrière au sein de grands groupes du BTP, qu'il a achevée en 2015 chez Eiffage, date à laquelle il est parti en retraite. Son souhait de prolonger ses engagements personnels l'a conduit à s'investir de façon plus importante au sein du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Il a tout au long de sa vie été très mobilisé et engagé, plus jeune au sein des Scouts de France, mais aussi depuis plus de 25 ans en tant que membre du Lions Club International, une ONG humanitaire d'intérêt général.

A la retraite il s'investit au sein du Foyer comme administrateur, puis responsable de la collecte et de la communication pour finalement devenir Vice-Président deux ans, avant d'être élu Président de l'association en septembre 2020.



LE FOYER FIER DE SES ÉQUIPES

UN MOT POUR LES SALARIÉS ET LES BÉNÉVOLES

Merci à tous, pour votre dévouement, votre énergie, votre inventivité, votre ténacité, votre travail. Dans ce contexte sanitaire difficile, vous avez mis à l'abri, protégé, rassuré, soigné, accompagné les hommes, femmes et enfants qui se trouvaient dans des situations précaires, les exposant d'autant plus au virus. Vous avez imaginé et déployé avec les personnes accompagnées de nouvelles façons de travailler. De beaux projets ont été lancés, ont évolué et ont abouti.

Merci et bravo !

Marion

Chers salariés, chers bénévoles,
Vous avez su mener tout au long de cette année si singulière, un énorme travail de soutien, d'accompagnement, d'adaptation et d'entraide envers les Passagers malgré les contraintes qui s'imposaient à vous.
Votre cohésion et votre dynamisme au service des autres font la fierté de notre association.

Merci pour tout.

Dominique



Maxime et Meryl éducateurs à la halte de nuit l'Escale



L'équipe du P.H.A.Re dans la salle principale de l'accueil de jour

LES ÉQUIPES S'EXPRIMENT

Des visites d'équipe se sont tenues de janvier à mars 2021 dans le but d'associer les salariés de l'association dans la transformation de l'entreprise. L'idée était de faire le point sur l'année écoulée et de préparer l'année 2021. 150 salariés ont été consultés, découvrez leurs réponses ci-dessous :

QU'EST CE QUI VOUS A RENDU FIER(E)S EN 2020 ?

« Le maintien de l'activité, le fait d'avoir tenu bon et d'avoir gardé voire développé les liens avec les personnes accompagnées. »

« Le travail d'équipe, les équipes sont restées soudées, mobilisées, solidaires. »

« L'adaptation de l'organisation, des postes et des missions de chacun, pour se recentrer sur les besoins et sur l'essentiel. »

« L'innovation, l'invention dont nous avons fait preuve et l'expérimentation de nouvelles façons de faire. »

« L'absence de cas grave, ou de cas, selon les sites. »

« La mobilisation des Passagers, leur participation, leur courage. »

« Être arrivés au Foyer (beaucoup de nouveaux sont arrivés en 2020). »

QU'EST CE QUI VOUS PARAÎT IMPORTANT POUR 2021 ?

« La cohésion et la stabilité, au sein des équipes, entre salariés et entre salariés et bénévoles. »

« Avoir un cap clair, des missions claires, des projets nouveaux. »

« La mobilisation des personnes accompagnées, une dynamique nouvelle en 2020, qu'il faut poursuivre. »

« La reconnaissance de notre travail, valoriser, rémunérer, reconnaître. »

« La transformation de l'organisation, qu'on mette les bonnes personnes à la bonne place, et que cela permette au Foyer d'évoluer. »

« Passer à autre chose, retrouver un travail normal, pouvoir remplir ses missions dans des conditions normales. »

QU'EST CE QUI A ÉTÉ DIFFICILE ?

« Le confinement, la maladie, la contrainte des mesures barrières, les difficultés à les respecter et les faire respecter. »

« L'incertitude et les changements de politique. »

« La peur, pour soi, pour ses proches, pour les autres, les angoisses des Passagers. »

« La fatigue, physique, psychique, la charge mentale. »

« Les difficultés au sein de l'équipe, entre salariés et entre salariés et bénévoles. »

« Les absences de collègues dont il a fallu gérer les missions. »

« L'absence de relations entre sites, entre salariés, le manque d'occasion de se rencontrer. »

« La fermeture des services publics pendant le premier confinement, la sensation d'abandon. »

« La dégradation des conditions d'accueil, soit à cause des mesures sanitaires, soit à cause de travaux sur le site. »



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

INTERVIEW D'EMMANUELLE, BÉNÉVOLE À LA RÉSIDENCE D'ALIX EN TANT QUE PROFESSEUSE DE FRANÇAIS



Portrait
d'Emmanuelle

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer comment vous avez connu Le Foyer ?

Je m'appelle Emmanuelle, je suis bénévole au Foyer depuis environ 1 an. J'ai connu Le Foyer situé à Alix car mes enfants sont scolarisés dans l'école qui est à côté, et il y a depuis 2 ans des enfants du Foyer qui y sont aussi scolarisés. J'ai donc compris qu'il y avait une structure d'accueil dans le village. Sur le site web de la Mairie, un jour, j'ai vu un appel à bénévoles qui consistait à donner des cours de français au sein de la résidence. Je suis actuellement en reconversion professionnelle, j'ai suivi une formation d'anglais renforcée, que j'ai trouvée très bien. Et c'est là que je me suis dit que j'avais peut-être une vraie compétence en tant que personne dont la langue maternelle est le français, et qui aime partager des connaissances.

Pourquoi cette résidence à Alix est-elle importante pour vous ?

Ce Foyer a pour vocation d'être ouvert uniquement pour la trêve hivernale. L'année dernière la trêve s'est prolongée et les personnes ont pu rester tout l'été. Les enfants qui avaient été scolarisés ont pu faire une rentrée normale après le confinement, dans l'école qu'ils connaissaient. Je suis contente qu'ils soient ici car ils ont des parcours différents et les partagent avec nos enfants, ce qui leur fait se rendre compte des différences qui existent dans ce monde. En plus, c'est un cadre accueillant pour les mamans, on est dans un petit village, dans les vignes, tout se passe bien.

En quoi consiste votre mission en tant que bénévole ?

J'enseigne le FLE (Français Langue Etrangère) aux personnes qui sont hébergées pendant la trêve hivernale au foyer d'Alix. J'ai deux groupes d'apprenantes, un groupe débutant et un groupe de personnes francophones qui souhaitent se perfectionner. Le

but de ces cours est de permettre aux personnes de se débrouiller en France, d'être autonomes pour des choses essentielles telles que : décrire des symptômes à un médecin, prendre un rendez-vous, connaître les formules de politesse, savoir fixer un horaire...

Pourquoi vous vous êtes engagée ?

Je me suis engagée au Foyer d'abord de façon égoïste : j'ai eu envie d'enseigner le Français Langue Etrangère, et je pensais que le faire de façon bénévole, me permettrait de tester mes compétences, sans attente de résultat. Et puis j'y ai trouvé un véritable intérêt : j'apprends sur la langue française qui est en fait assez compliquée ! Mais surtout, je partage beaucoup de choses avec les personnes qui sont de nationalités très différentes, on peut comparer nos langues, parler de nos habitudes, de nos coutumes... Cela m'enrichit à chaque cours, chaque séance.

Est-ce que vous avez une anecdote, que vous aimeriez partager ?

J'en ai plusieurs ! Un jour, j'ai fait un cours sur le verbe « passer » et toutes les expressions qui le contiennent mais qui n'ont pas le même sens : je passe une commande, je passe te voir, je passe un examen... et pendant le cours, une apprenante m'a demandé s'il était correct de dire : « Est-ce que je peux passer la nuit avec vous ? ». Je lui ai répondu que c'était correct, mais qu'il fallait qu'elle fasse attention de la personne à laquelle elle demandait cela, car cela pouvait porter à confusion ! Elle a compris tout de suite et le reste du groupe aussi, on a beaucoup rigolé ! Elle ne pensait pas à cette deuxième lecture ! Elle avait raconté plus tôt, qu'elle avait des soucis de moustiques dans sa chambre et qu'elle avait du mal à dormir. Je lui avais donc conseillé d'aller demander à une amie si elle pouvait passer la nuit dans sa chambre. D'où sa question !

MERCI À NOS DONATEURS

Pour votre soutien financier :

Une pièce donnée à la quête, un chèque, un virement, ponctuel ou régulier... tous vos dons en argent contribuent au bon fonctionnement de l'association. Ils participent à la rénovation et à l'achat de matériel pour les sites d'hébergement et d'accueil, ils permettent l'ouverture de nouveaux parcours d'insertion professionnelle, ils donnent les moyens de recruter les professionnels qui accompagnent les personnes en situations précaires... Sans vos dons financiers, nombre de ces actions ne seraient pas possibles. Pour cela, Le Foyer vous dit : MERCI.

Pour vos dons d'objets et de vêtements :



OÙ DONNER ?



Dans les 14 donneries de la métropole de Lyon. Pour connaître la localisation des donneries et la politique de collecte des déchets de la Métropole, rendez-vous sur le site : www.grandlyon.com/services/je-trouve-une-donnerie.html



Dans les points du réseau Solid'Aire constitué de partenaires de proximité (commerçants, associations...) qui réceptionnent les dons ayant un potentiel de revalorisation. Retrouvez les dons acceptés et la liste des points Solid'Aire sur www.fndsa.org/OU-DONNER/petits-volumes.html.



Dans les dépôts de dons du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri situés :

- **A l'Artillerie :**
8 Boulevard de l'Artillerie 69007 Lyon
- **Au centre de tri de Décines :**
51 Avenue Franklin Roosevelt 69150 Décines-Charpieu
- **Au 85 :**
85 rue Sébastien Gryphe 69007 LYON
- **Au Bric à Brac de Vaise :**
21 rue Berjon 69009 LYON
- **Au Bric à Brac de Villefranche-sur-Saône :**
433 rue André Desthieux 69400 Villefranche-sur-Saône



RENOUVELLEMENT DE L'AGRÈMENT DON EN CONFIANCE

En avril 2020, le Don en Confiance a renouvelé pour 3 ans l'agrément du Foyer. L'agrément porte sur la correcte utilisation des dons, sur l'information faite aux donateurs, sur la gestion désintéressée de l'association et sur le fonctionnement de sa gouvernance. Comme toujours, Le Don en Confiance assortit son rapport de recommandations et de pistes de progression. Pour Le Foyer, il s'agira dans l'année à venir de développer et formaliser un dispositif de contrôle interne, et d'y intégrer en particulier les Bric à Brac.

MERCI À NOS FINANCEURS

Grâce à la générosité de nos financeurs, l'année 2020 aura vu la naissance et le développement de beaux projets : Logement D'Abord, le P.H.A.Re, l'Effet Mère, le collège Lassagne, Alliance, Premières Heures en Chantier... et bien d'autres !



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



MERCI À NOS PARTENAIRES

LES DONS FINANCIERS



LES DONS EN NATURE



LES ARBRES DE LA SOLIDARITÉ



INTERPELLER ET MOBILISER

A l'occasion des 70 ans du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



1950-2020, soixante-dix ans que l'association lyonnaise agit, innove, soutient, exerce auprès des personnes ayant des difficultés majeures. Pour valoriser ses 70 ans d'actions, Le Foyer a souhaité mettre en place une multitude d'événements. Malheureusement, l'arrivée de la Covid-19 a rapidement stoppé le planning des festivités.

Pour autant, jusqu'au confinement, nous avons pu nous réunir. En janvier 2020, nous avons dévoilé le buste de Gabriel Rosset, fondateur de l'association, lors de la cérémonie des vœux du Foyer au Centre Gabriel Rosset. L'objet mémoire a été créé par un salarié de l'accueil de jour La Main Tendue, de Villefranche-sur-Saône.

En février nous avons pu nous réunir lors d'un ciné-débat autour du mal-logement depuis les années 1950, l'année coïncidant avec la participation du Foyer à sa résorption. Ce même-mois, plusieurs centaines de bénévoles ont pu vivre la 70ème quête de l'association sur la voie publique.

Plusieurs portraits de « Héros du Foyer » ont vu le jour. Passagers, salariés et bénévoles ont ainsi témoigné face caméra pour mettre en lumière leur lien avec Le Foyer, leur histoire, leur souhait pour les 70 ans de l'association. Nous continuerons ces vidéos en 2021.

L'association a également édité 3 numéros de l'Arche sous l'Arc-en-ciel, hors-série*, pour retracer l'histoire de l'association, ses avancées au cours des années et sa mobilisation hier, aujourd'hui et demain.

* magazine de l'association.



En haut à gauche, Dominique Mentré, Président de l'association, en dessous, Annie Papillon, ancienne Secrétaire de Gabriel Rosset, à droite Paul Mallet, Sculpteur du buste, Dominique Delmas, alors Vice-Président en janvier 2020 et Marion Veziant-Rolland, Directrice de l'association.

La fin d'année a, quant à elle, vu deux opérations conséquentes :

- une campagne d'affichage dans la Métropole lyonnaise avec comme messages « La rue n'est pas un abri », « On sait quoi faire de votre argent ».
- une collecte de fonds 2.0 avec l'artiste lyonnais BUR.



Remise de la toile de BUR.

En plus des 70 ans, nous avons pu interpellé plusieurs personnalités politiques, lors de leur visite sur nos sites : notamment Grégory Doucet, Maire de Lyon, Brigitte Klinkert, Déléguée auprès de la Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Marine Jeantet, Déléguée interministérielle à la prévention et la lutte contre la pauvreté, ou encore Emmanuelle Wargon, Ministre chargée du Logement.

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION FORTE

C'est le visuel de la campagne de communication militante qui a été affichée au début du mois de novembre dans les rues de Lyon et sa proche périphérie pour inciter les habitants à participer au combat contre la misère.



La rue n'est pas un abri.

 Contre la misère, **donnez !**
www.fndsa.org   

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 **LE FOYER** 
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



On sait quoi faire de votre argent.

 Contre la misère, **donnez !**
www.fndsa.org   

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 04 72 76 73 53
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

 **LE FOYER** 
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

L'ART COMME MOYEN DE SENSIBILISATION

REGARDS CROISÉS

Véronique Védrenne, photographe portraitiste aime le lien intime qui se crée entre l'objectif et la personne photographiée. L'envie de faire partager ce moment si particulier, si intense à d'autres, l'a poussée à créer Regards Croisés.

Le principe est le suivant : dans un studio reconstitué, par binôme, chacun est tour à tour photographe et photographié.

Deux ateliers Regards croisés ont été organisés à la Chardonnière et à la Maison de Rodolphe. Les participants se sont prêtés avec beaucoup de spontanéité, de vérité, de confiance, d'émotions à cet atelier. Le résultat : des portraits vrais, authentiques, sans artifice, sans faux semblant.

Pourquoi ? Se rencontrer les yeux dans les yeux, faire connaissance sous un autre angle. Apprendre à communiquer autrement, par l'émotion. Sortir du cadre, l'œil dans le viseur. Dialoguer, s'adapter, lâcher prise, faire confiance au travers de l'objectif. Valoriser l'autre, changer ses préjugés.





Regards croisés - Véronique Védrenne



Regards croisés - Véronique Védrenne

LE FOYER CONFINÉ

Nicola Vigilanti, photographe reporter, a souhaité capturer des moments de vie lors du confinement dans les centres d'hébergement du Foyer. Nous lui avons ouvert les portes de la halte de nuit *L'Escale*, et celles du Centre Gabriel Rosset.



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti



Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti



© nicola vigilanti

Le Foyer confiné - Nicola Vigilanti

VOX LAB

Faire des arts numériques un levier d'insertion professionnelle est l'objectif poursuivi par l'association Démostalie au travers de son projet Vox Lab.

En effet, la pratique du numérique au sein d'ateliers de production, permet d'acquérir des compétences recherchées qui ouvrent l'accès à des formations certifiantes, à la possibilité de trouver un emploi mais aussi un logement.

Le dispositif expérimental Vox Lab propose des activités et des formations autour de la production d'empreintes vocales interactives. Les objets sont le fruit d'un procédé de matérialisation numérique des voix des personnes sans-abri qui les conçoivent et les fabriquent.

Ces voix des personnes sans-abri sont si peu entendues qu'ils en viennent à être appelés les « sans-voix ». L'idée du projet est de rendre ces voix visibles et tangibles et à garantir une meilleure interaction émotionnelle avec leur audience.

Dans ce cadre, plusieurs personnes accueillies par Le Foyer ont co-créé un dôme géodésique dans lequel les voix sont matérialisées sous forme de mains, grâce à l'impression 3D et au design interactif. Lorsqu'on interagit avec elles, elles s'allument et font entendre les voix des personnes.

Pendant 1 an, 37 personnes sans-abri ont créé une installation artistique pour s'exprimer et se former aux technologies de fabrication numérique.



ATELIER D'ÉCRITURE ATD QUART MONDE

1 atelier d'écriture a été réalisé à l'accueil de jour la Rencontre avec le mouvement international ATD Quart Monde, qui se bat contre l'extrême pauvreté et pour l'égale dignité de tous.

L'idée de cet atelier d'écriture était de donner la possibilité aux personnes en situation de précarité de s'exprimer.

En effet, le mouvement part du postulat que les personnes qui traversent des situations compliquées, liées à la précarité, sont les mieux placées pour en parler.



LES VOIX DE LA RENCONTRE

Sarah, une photographe bénévole au Foyer qui avait réalisé des ateliers photos avec les personnes fréquentant l'accueil la Rencontre situé à Croix-Rousse, a eu l'idée de créer un CD intitulé « Les voix de la Rencontre » sur lequel sont enregistrées les paroles des Passagers coutumiers de l'accueil de jour.

Ce recueil de voix est sublimé par un accompagnement musical réalisé par le compagnon de la photographe. Le duo va être accompagné d'un groupe pour être en résidence au CCO, le laboratoire d'innovation sociale et culturelle de Villeurbanne.

« Dans la rue, on peut se débrouiller pour se laver, pour manger, donc c'est pas ça qui, moi vivre à la rue cela ne me dérange pas, c'est vivre seul que ça me dérange, le fait d'être à la rue ; bon on a pas de toit sur la tête mais ça c'est pas grave. On a des milliers de maisons à la rue, mais on a pas d'amour, moi c'est l'amour qui me manquait. » S

« Je suis complètement optimiste et absolument catastrophique. » JP

« Je rêve tous les jours, malgré les cauchemars, je rêve, de la vie, de la liberté, c'est mieux que la prison, je trouve, comme un oiseau qui prend son envol... » M



DES PROJETS MOBILISATEURS

LA CULTURE OUVERTE À TOUS

Le partenariat avec l'association *Culture pour tous* a permis en 1 an et demi de mettre en place des actions qui ont pour but de faciliter la participation à la vie culturelle et l'ouverture sur l'extérieur des personnes en difficulté vivant dans le Rhône. En 2020, une personne est venue sensibiliser les salariés en insertion à la culture, et leur faire profiter de billetteries solidaires.

Des sorties ont été organisées : une balade urbaine avec le Musée Gadagne, une visite du Musée des Confluences, une de l'Opéra ou encore de l'atelier décors du Théâtre National Populaire de Villeurbanne. Cette dernière a été l'occasion de faire le lien avec les opportunités professionnelles que peut offrir l'atelier bois du Foyer.

VENTES DE MASQUES ET DE TOTE BAG MADE IN L'ARTILLERIE

Un atelier de fabrication de masques et de tote bag en tissus récupérés a été créé lors du premier confinement.

Pour répondre à la pénurie, une équipe de salariés en insertion ayant des compétences en couture ont utilisé les machines à coudre du site de l'Artillerie et ont confectionné environ 60 masques par jour pour équiper leurs collègues.

Ils ont aussi réalisé des tote bag mis en vente 10€ pièce dans les Bric à Brac du Foyer.



Une salariée en insertion en train de confectionner des masques en tissu.

LES FORUMS DES ASSOCIATIONS

Il a été possible de retrouver Le Foyer à Décines, Morancé, Lyon 7, Caluire, et l'UCLy afin d'avoir une présentation de l'association et des missions de bénévolat qu'elle propose.

L'EXPO-VENTE DE NOËL

Chaque jeudi, des ateliers de création manuelle ont été organisés par La Croix-Rouge en partenariat avec la CAF et Le Foyer. Ces ateliers ont été l'occasion pour les participantes d'échanger et d'améliorer leur pratique de la langue française.

Les objets confectionnés ont, par la suite, été exposés et vendus au Bric à Brac de Villefranche-sur-Saône quelques jours avant Noël.

Avec l'argent récolté, une activité choisie par les membres de l'atelier a pu être organisée !

MESSE DE NOËL

Pour marquer la fin de l'année 2020, la 70ème Messe de Noël du Foyer a été célébrée le 24 décembre par le nouvel archevêque Monseigneur Olivier de Germain à l'église Saint-André (Lyon 7).

Le repas du 25 décembre et les autres festivités réunissant un grand nombre de personnes dans les différentes structures ont été revus en fonction des règles sanitaires en vigueur : des repas de fête ont été servis, des goûters ont été organisés, des colis alimentaires de Noël ont été distribués aux ménages pouvant cuisiner, des cadeaux ont été offerts aux Passagers...



Dominique Delmas dans l'Eglise Saint-André.

CONFINÉS ET SOLIDAIRES

De nombreux commerçants ont fait preuve de solidarité durant les périodes de confinements : 5 enseignes ont rejoint le réseau Solid'Aire, l'entreprise Ecosystème, grâce à toutes celles et ceux qui ont offert leurs anciens téléphones, ce qui a permis à 100 Passagers de bénéficier de ces appareils aujourd'hui tant nécessaires.

Les étudiants se sont aussi mobilisés : les étudiants de l'Idrac ont largement communiqué sur leurs réseaux sociaux les différentes façons de soutenir Le Foyer, ceux de l'Inseec ont collecté et donné des produits d'hygiène à destination des sites d'hébergement.

LES ACTUALITÉS 2020 DES STRUCTURES

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire COVID-19, qui a freiné les actions prévues et entraîné une certaine angoisse parmi les résidents, dont certains présentent une fragilité sociale et psychologique. Néanmoins, certaines actions ont pu être réalisées :

L'EFFET MÈRE

En été, les résidentes de l'Effet Mère ont célébré ensemble le premier départ d'une personne vers un logement pérenne autour d'un barbecue organisé dans la cour du bâtiment.

Pour pallier les difficultés liées à la configuration des lieux et au contexte sanitaire, l'Effet Mère a accueilli l'association *À Livre Ouvert* qui est régulièrement venue proposer des lectures au très jeune public et à leurs mères. Ces instants ont été très appréciés.

L'AUBERGE DES FAMILLES

Des travaux de réfection des chambres s'étant libérées et le changement du mobilier ont été réalisés pour améliorer les conditions de prise en charge des ménages.

Une partie du matériel électroménager, en particulier des laveries et cuisine collectives, a été renouvelée.

Le partenariat avec l'association AFEV et les établissements scolaires a été renforcé pour offrir un accompagnement individuel des enfants tout au long de l'année scolaire.

LE COLLÈGE LASSAGNE

L'installation d'une cuisine commune a permis à chaque résidente de pouvoir cuisiner selon ses goûts et ses contraintes horaires. Cet espace a également permis à l'équipe de mener des ateliers autour de l'équilibre alimentaire, notamment des tout-petits.

Des chantiers rassemblant des résidentes et des salariés ont eu lieu en septembre et en octobre afin de repeindre les murs de plusieurs espaces de vie collectifs (réfectoire, salon, salle de jeux). Ces temps ont permis aux personnes de s'approprier leur espace de vie en le rendant plus chaleureux.

Un accompagnement à la parentalité a été mis en place notamment sur la lecture des symptômes des très jeunes enfants. Une infirmière puéricultrice a été recrutée à mi-temps. La présence de cette professionnelle a permis de développer un partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Caluire et de faire le lien avec les professionnels de santé du secteur (sage-femme, médecins...). Cela a contribué à sécuriser les résidentes.

LA MAISON DE RODOLPHE

Des activités d'animation ont été engagées dans le respect des règles sanitaires, au bénéfice des usagers.

Ainsi, un atelier photo *Regards croisés*, un atelier peinture ou encore un atelier jardinage ont été organisés.

Ces actions ont été initiées avec la participation active de l'association ATD Quart monde, des bénévoles du Foyer et d'une artiste photographe.



LE FOYER DARDILLY

En mars 2020, l'arrivée d'une maîtresse de maison a permis de faire des états des lieux sortant et entrant, et d'améliorer l'habitat des personnes hébergées. Des actions d'accompagnement au niveau de l'entretien et de l'aménagement des studios ont aussi été mises en place par l'équipe socio-éducative.

Pendant le confinement, l'accompagnement pédagogique des familles avec des enfants scolarisés a été maintenu. Pour prévenir la solitude des personnes exclues les plus précaires, l'équipe a veillé à maintenir un lien social régulier durant cette période difficile.

En juillet 2020, une salariée diplômée en conseil conjugal et familial a rejoint l'équipe. Son rôle est d'accompagner individuellement les personnes qui ont besoin d'être soutenues par rapport à un blocage d'ordre affectif/relationnel ou lié à leur histoire de vie, afin de leur redonner confiance sur leurs capacités.

Des ateliers de soutien à la parentalité ont été organisés. Ces temps d'échanges ont permis d'évoquer, voire de répondre, aux questions des résidentes autour de la maternité.

Un lieu de rencontre et de loisirs entre les petits de 0 à 6 ans et leurs parents a été mis en place. À travers des activités manuelles et créatives, ces temps permettent de renforcer la relation et la complicité entre parents et enfants et de développer les capacités de compréhension et de langage au travers du jeu.

En période de vacances scolaires, les familles ont été accompagnées dans l'organisation d'activités au travers d'un programme d'animations et de sorties. Pendant la période juillet-août, une sortie à l'extérieur était proposée chaque semaine : accrobranche, baignades dans différents lacs de la région, entrées dans un parc de jeux et d'animations pour enfants...

L'ESCALE (HALTE DE NUIT)

À partir de mars 2020, les personnes hébergées ont été stabilisées pendant le premier confinement. L'équipe de la halte de nuit s'est réorganisée au niveau de son fonctionnement comme une structure d'hébergement d'urgence classique. L'équipe a notamment joué un rôle de médiation afin de réguler la vie collective au sein de la structure.

Un aide-soignant a été embauché pour gérer les soins des personnes accueillies.

La collaboration avec l'association ARIA (spécialisée dans la prévention des addictions) s'est renforcée dans le cadre du suivi de personnes stabilisées et de la mise en place de la cogestion de l'alcool.

À partir de septembre 2020, un travail de réorientation des situations des personnes stabilisées dans le cadre du plan zéro retour à la rue (en étroite collaboration avec la MVS) a été mené.

Des expérimentations de mises à l'abri dans l'attente de réorientations vers les dispositifs du renfort hivernal ont été réalisées.

LA CHARDONNIÈRE

Pendant les confinements, l'ensemble des salariés de la Chardonnière s'est mobilisé pour assurer une permanence renforcée :

- de nouvelles missions d'animation, de soutien éducatif, de nettoyage, de désinfection ont été mises en oeuvre par l'équipe.
- Un fonctionnement « en autarcie » a été déployé avec l'achat de produits de première nécessité pour les résidents, le renforcement de la cogestion de l'alcool, l'aide à la gestion du tabac, de l'argent et de la vie quotidienne pour tous les résidents qui le souhaitaient.

En septembre, 8 résidents ont pu profiter d'un séjour de 2 jours dans un gîte à la campagne.

LES HORTENSIAS

Un accompagnement global a été mis en place pour une dizaine de résidents. Un accompagnement individuel aux soins (problématique addictive) et à l'insertion (atelier d'adaptation à la vie active) a été mené avec un résident.

Un bilan périodique a été fait avec les mandataires judiciaires (curatelle et tutelle) pour trouver des solutions adaptées aux situations des résidents les plus fragiles.

La distribution de colis alimentaires, malgré la crise sanitaire, a été maintenue une fois par semaine.

LA RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

Un accompagnement global a été mis en place pour sept résidents. Un accompagnement aux soins spécifiques a été mené pour trois résidents : ophtalmologie, psychiatrie et problèmes somatiques.

Le signalement à l'ARS, à la DDCS et à la MVS d'une situation sociale préoccupante, nécessitant l'entrée en établissement pour personnes âgées dépendantes a été faite. Un bilan périodique a aussi été fait avec les mandataires judiciaires (curatelle et tutelle) pour trouver des solutions adaptées aux situations des résidents les plus fragiles.

La distribution de colis alimentaires a été maintenue, malgré la crise sanitaire, deux fois par semaine.

Sur ces deux sites, le temps d'échange organisé le matin autour d'un café avec les résidents, a été repensé pour respecter les obligations sanitaires : utilisation de la cour de la résidence, respect des gestes barrière et fourniture de produits d'hygiène.

L'organisation d'un séjour en Ardèche, des sorties, des repas et des événements festifs tels que des anniversaires ont pu être organisés dans le respect des gestes barrières.

La mission de prévention et de traitement des dettes locatives s'est poursuivie, avec la signature de six plans d'apurement de dettes pour six résidents.

Des travaux d'embellissement, le changement de mobilier et de matériel électroménager des logements ont été réalisés afin d'améliorer les conditions d'hébergement des personnes.



LA CALADE

Une réorganisation des espaces et des équipes a eu lieu :

Une juriste s'est jointe à l'équipe, ce qui ajoute une approche et une expertise supplémentaire à celle-ci.

En décembre, la référente sociale en charge de la résidence d'Alix, et les 2 référentes sociales qui géraient l'antenne famille, ont rejoint le reste de l'équipe composée de 3 éducateurs et de 3 agents d'accueil à La Calade. Ce changement favorise une meilleure coordination un plus grand partage des compétences.

De nouvelles méthodes de travail sont aussi en train de se dessiner, notamment avec l'élection récente des représentants des usagers. En effet, les résidents sont désormais présents dans des groupes de travail afin de réfléchir sur diverses thématiques et projets.

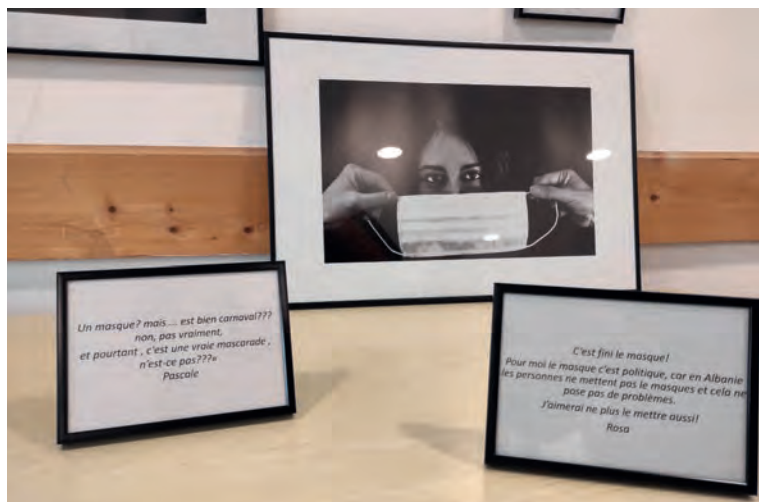
Une exposition photos «Masque et sans masque», née des ateliers du jeudi, s'est tenue au mois de mars sur le site de La Calade. Les photographies de femmes masquées ou non, sont accompagnées de leurs réflexions sur le port du masque. Une exposition qui s'est tenue par la suite à la mairie de Villefranche.

Un café rencontre est organisé chaque année dans le cadre de la co-gestion RSA afin de rappeler les droits des personnes bénéficiaires. En raison du Covid, l'événement n'a pas pu se tenir en 2020. A la place, Le Foyer assure le lien par téléphone avec les personnes bénéficiaires, afin de les rassurer, de leur rappeler les gestes barrières et de lutter contre l'isolement pour certaines d'entre elles.

En matière de santé, une action commune a été menée par le CeGID (Centre Gratuit d'Information de Dépistage & de Diagnostic), l'ADHEC (Association pour l'étude du dépistage de l'hépatite C), la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) et Le Foyer pour proposer aux résidents de se faire dépister au niveau du VIH et de l'hépatite C.

La première réunion avec tous les partenaires locaux, initiée par Le Foyer et régularisée de manière trimestrielle, a eu lieu. Hassan Ouali, à l'initiative de cette idée explique : « C'est simple, mieux on se connaît, mieux on travaille ensemble. Ces réunions ont pour buts de venir en aide à des associations en difficulté, de faire face à des situations compliquées, ensemble. »

A l'antenne famille urgence, une fois par mois un chèque service, un kit hygiène et un kit alimentaire ont été remis aux ménages. Cela représentait environ 4000 euros par mois de budget. Cette année, une convention a été signée avec l'épicerie solidaire *Oasis mon amour* qui permet aux familles de venir faire leurs courses selon un budget estimé en fonction de la composition de la famille. Cela réduit les coûts et a un véritable apport pédagogique au niveau de la gestion du budget.



Exposition Masque et sans masque à la Calade.

LES VISITES INSTITUTIONNELLES

Le nouveau Maire de Lyon Grégory Doucet et Sandrine Runel Adjointe à la Ville de Lyon aux solidarités et à l'inclusion sociale, Caroline Ramirez, adjointe de Lyon 7ème Solidarités, égalité des droits, vie des aîné·e·s et affaires sociales et Florence Ponteville Directrice du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Lyon se sont rendus à la Maison de Rodolphe, lieu d'accueil et d'hébergement pour des familles, des personnes isolées et des hommes accompagnés de leurs animaux. L'occasion a été de présenter l'actualité de l'association et ses projets.



Au centre : Brigitte Klinkert et Marine Jeantet entourées des élus et partenaires du programme Convergence Lyon.



Deux salariées en insertion du centre de tri textile présentant l'ACI à la Ministre déléguée Brigitte Klinkert.

Le préfet Pascal Mailhos s'est rendu sur le chantier d'insertion de l'Artillerie le 10 février 2021, accompagné de Jérémy Soucier et de Christel Bonnet de la DDCS.

En 2020, Le Foyer a eu la possibilité d'expliquer ses actions et partager ses problématiques en recevant des personnalités publiques importantes.



De gauche à droite : Sylvestre Nahounou, Chef de service de la Maison de Rodolphe, Sandrine Runel, Dominique Delmas, Grégory Doucet, Dominique Mentré, Vice-Président du Foyer, Marion Véziant-Rolland, Régis Bretonès, Responsable développement du Foyer.

La Ministre Brigitte Klinkert déléguée auprès de la Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Marine Jeantet Déléguée Interministérielle à la Prévention et la Lutte contre la Pauvreté se sont rendues au centre de tri de Décines pour l'essaimage lyonnais des dispositifs Convergence et DPH. Les partenaires LAHSo, La Fondation de l'Armée du Salut, Alynéa / Association lyonnaise nouvelle d'écoute et d'accompagnement, La Métropole de Lyon, la DRDJSCS, la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes, Pôle Emploi, l'ARS, la FAS AURA, la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi et les chantiers porteurs du programme étaient également présents.



De gauche à droite : Laurent Barraud, Directeur de l'Insertion Professionnelle, et Dominique Delmas faisant visiter l'Artillerie à Pascal Mailhos.

Emmanuelle Wargon, la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée du logement, à l'occasion de l'ouverture, pendant le confinement, du centre d'hébergement rue Sala, « L'Effet Mère », dédié à la monoparentalité et aux femmes victimes de violences. Nous avons également eu la visite de Bruno Bernard Président de la Métropole pendant la visite de Madame Wargon.



Discours d'Emmanuelle Wargon.

Visite du préfet Pascal Mailhos au P.H.A.Re .



De gauche à droite : Christophe Robert, Véronique Gilet, et Cédric Van Styvendael présentant la Déclaration des droits des personnes sans-abri.



Clément Vivès, Secrétaire général adjoint, Bernard Sinou, Représentant de l'Institut Mérieux, Dominique Mentré, Emmanuelle Wargon, Marion Véziant-Rolland, Cyrille Isaac-Sibille, Secrétaire de la commission des affaires sociales.



Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne, Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Dominique Delmas.

Christophe Robert, Délégué général et Véronique Gilet, Directrice de l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fondation Abbé Pierre, Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne ont signé la déclaration des droits des personnes sans-abri au P.H.A.Re.

Le Préfet de Région, Monsieur Mailhos, Monsieur Alain Mérieux pour l'Entreprise des Possibles, Madame Christel Bonnet, Directrice Départementale de la cohésion sociale, et Madame Sandrine Runel, Adjointe aux affaires sociales de la ville de Lyon, ainsi que le Père Sébastien Tuloup, représentant la Fondation St Irénée, se sont rendus à l'Effet Mère afin de souhaiter une bonne année aux résidentes, avec qui un échange convivial et soutenu a permis de partager avec les visiteurs la réalité des situations administratives des personnes hébergées.



**PARU DANS
LE PROGRÈS**

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri célèbre ses 70 ans

Fondé par « les 3 bérets », Gabriel Rosset, Georges Belleville et Henri Tournissou en 1950, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri célébrera son 70e anniversaire en fin d'année. Pour l'occasion, le sculpteur Paul Mallet a offert un buste de Gabriel Rosset à la structure.

Le Progrès - 27.01.20

Un nouveau centre d'hébergement d'urgence ouvre pour les femmes en détresse et leurs enfants à Lyon

L'État et l'Entreprise des Possibles s'associent avec Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri pour héberger des femmes vulnérables sur le site qui hébergeait les sœurs de l'Institut Notre-Dame de Bon Secours. Les premières femmes sont accueillies ce vendredi 10 avril.

Le Progrès - 10.04.20

Jouets d'occasion : de la seconde main de premier choix

Pour un Noël plus que jamais pas comme les autres, pourquoi ne pas choisir d'acheter des jouets d'occasion. Les Français n'ont jamais été aussi demandeurs en jouets de seconde main : ces achats solidaires aux meilleurs prix permettent de venir en aide aux plus démunis. Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri organise justement une vente exceptionnelle de jouets ce samedi 5 décembre.

Le Progrès - 5.12.20

À la Maison de Rodolphe : Pas de place pour les femmes et les couples avec chiens

Le Progrès - 7.02.20

Francheville : au foyer La Chardonnière : « Le moral des équipes tient »

Dans ce foyer pour personnes ayant connu la rue, tout le personnel s'était mobilisé dès le début de la crise. En trois jours, tout le fonctionnement des lieux avait été revu. Où en sont-ils en cette quatrième semaine de confinement ?

Le Progrès - 8.04.20

Lyon : un centre d'accueil ouvert pour des mamans vulnérables

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a récemment ouvert deux centres d'accueils pour garantir le confinement de personnes vulnérables. Dont un, dans le 2e, qui s'adresse à des mères avec un jeune enfant et va s'inscrire dans la durée. « Ce besoin d'accueillir des mères avec de jeunes enfants est continu. »

Le Progrès - 29.04.20

Structure pour les sans-abri : le préfet de Région en visite au P.H.A.Re

À l'occasion des 70 ans de l'association Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, le préfet de Région, Pascal Mailhos, a rencontré ce vendredi Catherine Tremblet, responsable de la structure du P.H.A.Re mais aussi des bénévoles et des familles.

Le Progrès et France 3 - 27.10.20

La Ministre Brigitte Klinkert en visite au Foyer Notre Dame des Sans-Abri

Accompagnée de Martine Jeantet, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'emploi et de l'insertion a visité le chantier d'insertion de l'association à Décines.

Le progrès - 29.09.20

Lyon : à l'accueil de jour La Rencontre, une « chaleur » qui fait défaut ailleurs

Dans le cadre du plan de lutte contre le Covid-19, et afin d'offrir aux personnes en difficulté une aide en période de confinement, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri rouvre ses accueils de jour situés à Lyon 4e et Lyon 5e. Reportage à la Croix-Rousse, au centre d'accueil « La Rencontre » qui, selon ses passagers, porte bien son nom.

Le Progrès - 03.05.20

Saint-Priest : Iloé passe son année de "prototypage" avec brio

Le Progrès - 16.11.20

« Je cherchais la paix pour ma fille et je l'ai trouvée ici » : le témoignage d'une mère accueillie au foyer Lassagne.

L'ancien collègue Lassagne, transformé depuis un an en foyer d'accueil pour mères isolées en situation de très grande précarité, palpite de la vie des 35 femmes qui y sont hébergées. Et de leurs 43 enfants. Reportage à la faveur d'un goûter de Noël.

Le Progrès - 24.12.20

3

Assistance aux SDF face à la crise sanitaire, le travail des associations se complique

« On a réduit les activités pour ne conserver que les activités d'hébergement et les fonctions vitales pour les personnes, comme l'alimentation » explique la directrice.

France 3 - 18.03.20

20
minutes

Douches, buanderie, salle de repos, les sans-abri ont désormais un lieu pour se ressourcer

Le P.H.A.Re accueille cinq jours sur sept des familles sans-abri afin de leur proposer des services d'hygiène et des moments de repos.

20 minutes - 13.02.20

brefECO

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri : Indispensable

BREF ECO - 20.11.20

LesEchos

Villeurbanne adopte la Déclaration des droits des personnes sans-abri

Villeurbanne est la première commune française à adopter ce texte européen écrit en 2016 et porté en France par la Fondation Abbé Pierre. Cette déclaration exclut l'interdiction de mendicité. La commune souscrit à ses 14 articles et s'engage dans une stratégie locale pour sortir les gens de la rue.

Les Echos - 22.10.20

Rue89Lyon

Dans l'Ouest lyonnais, des maires s'opposent à un centre d'hébergement pour sans-abri

Un centre d'hébergement d'urgence pour des personnes sans-abri va ouvrir ses portes dans une partie de l'hôpital Antoine Charial, sur les communes de Francheville et de Craponne. Au grand dam des maires de ces communes de l'Ouest lyonnais qui se mobilisent contre cette implantation.

Rue 89 Lyon - 6.11.20

LD

Foyer Notre-Dame de Sans-Abri : accueil et hygiène en priorité

« Restez chez vous ! » comment interpréter ce message quand on est sans-abri ?

Lyon demain - 18.03.20

LYON MAG
.com

Rhône : réouverture des accueils de jour du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

L'association avait été contrainte de fermer trois de ses sites dans le cadre du confinement.

Lyon Mag - 29.04.20

ToutLyon
Affiches

Insertion : de la rue à l'emploi

Le Tout Lyon - Les Affiches - 2.11.20

lePatriote
BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE

Marion Véziant-Rolland : « Nous avons besoin de dons pour faire face à la crise »

Le Patriote - 29.10.20

OURS
LE MÉDIA DE LA COMMUNICATION
AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri alerte massivement ses donateurs

L'association lyonnaise de défense des plus précaires fête cette année ses 70 ans. Pour marquer le coup et mobiliser les donateurs, Notre-Dame des Sans-Abri s'affiche en novembre et décembre.

OURS - 13.11.20

RADIO
nova

Dans la rue de Marion Véziant-Rolland

Radio Nova - 4.09.20

RCF
RADIO

La Chardonnaire, une maison pour reprendre vie après l'errance et la rue

La rue n'est pas une fatalité ! À La Chardonnaire, dans le Rhône, des hommes usés par des années d'errance, souvent par l'alcool, tentent de retrouver le goût de la vie. Reportage.

RCF - 4.05.20

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri se prépare pour le confinement

Interview de Dominique Delmas

RCF - 3.11.20

Lyon
.ère

Interview de Dominique DELMAS

Radio Lyon Première - 20.11.20

RAPPORT DU TRÉSORIER

Hervé Goullioud

Les chiffres de ce rapport ont été arrondis pour une meilleure lisibilité.

COMPTES 2020

1. Elargissement du périmètre d'action du Foyer :

- **Pérenne** : ouverture de la **Rue Sala** et du **P.H.A.Re**, lancement des dispositifs **Convergence** et **Premières Heures en Chantier**.
- **Non pérenne** : prolongation du renfort hivernal – des sites restés ouverts pendant 12 mois (**Collège Lassagne**, **16 places d'urgence de la Calade**, **Alix**), ouverture de la **Maison St Laurent** pendant 2 mois durant le confinement.

2. Impacts de la crise du COVID-19 :

- Des **surcoûts** en grande partie compensés par des subventions publiques et du mécénat privé.
- Un **manque à gagner** significatif pour les Bric à Brac.
- La **fermeture** des Ateliers Chantiers d'Insertion collecte et tri objets/textile et la mise au **chômage partiel** des salariés en CDDI.
- Une forte **mobilisation de la générosité** du public.

3. La transmission universelle de patrimoine des SCI Croix Barret et La Magnanerie au 17/11/2020.

4. L'achat de la 2ème parcelle rue d'Inkermann et d'un immeuble rue d'Anvers.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

en K€	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%
Subventions d'activités	12 106	13 668	1 562	13%	909	2 170	1 261	139%	13 015	15 838	2 823	22%
Activités Solidaires	2 953	1 527	-1 426	-48%			0		2 953	1 527	-1 426	-48%
Dons, quête & mécénats	1 893	2 237	344	18%		144	144		1 893	2 381	488	26%
Legs		302	302				0			302	302	
Participations des usager	877	924	47	5%			0		877	924	47	5%
Autres produits	235	166	-69	-29%			0		235	166	-69	-29%
Reprises provisions et transferts de charges	399	154	-245	-61%			0		399	154	-245	-61%
Total des produits	18 465	18 979	514	3%	909	2 314	1 405	155%	19 374	21 293	1 919	10%

- Une **forte augmentation des subventions de 2,8M€**. Elles représentent 74% du total des produits de fonctionnement.
- Les **recettes des activités solidaires chutent de 48%** du fait de la crise sanitaire et de la fermeture des Bric à Brac.
- Les **dons progressent significativement de 26%** grâce aux différentes actions menées pour développer la collecte. A noter que tous les legs sont désormais présentés en produits d'exploitation conformément aux dispositions du nouveau règlement comptable n°2018-06 en vigueur.
- Globalement, le **total des produits augmente de 10%** sur l'exercice.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

en K€	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%
Charges de personnel *	10 016	10 601	585	6%	315	564	249	60%	10 331	11 165	834	8%
Charges externes	8 370	8 073	-297	-4%	488	1 411	923	-7%	8 858	9 484	626	7%
Impôts et taxes	105	106	1	1%	1	1	0		107	107	0	0%
Amortissements et provisions	1 716	1 614	-102	-6%			0	363%	1 716	1 614	-102	-6%
Autres charges	-5	-317	-312	6244%	145	417	272	6%	140	100	-40	-29%
Total charges	20 202	20 077	-125	-1%	949	2 393	1 444	17%	21 151	22 470	1 319	6%

* dont taxes sur les salaires

- Les **charges de personnel augmentent de 0,8M€**, dont 0,2M€ sont liés aux dispositifs non pérennes. Les investissements prévus au BP 2020 ont été réalisés mais pas forcément avec un impact en année pleine.
- La **hausse importante des charges externes** s'explique par les dispositifs non pérennes.
- Les **dotations aux amortissements diminuent** car les aménagements de 2 sites du Foyer sont complètement amortis depuis fin 2020 (Centre Gabriel Rosset et La Calade).
- Globalement, le **total des charges augmente de 6%** sur l'exercice.

LES SURCOÛTS COVID

CHARGES en K€	Montant	PRODUITS en K€	Montant
renforts nettoyage	47,5	Subvention DRDJSCS - DDD	210,3
prestation d'intérim : remplacements + renforts soignants	59,4	Subvention ARS ARA	21,1
primes COVID	130,2	Subvention Métropole de Lyon	3,0
unité COVID - Centre Gabriel Rosset	50,9	Mécénat privé	143,5
achats d'EPI, produits d'hygiène, autres	60,5		
repas midis supplémentaires - CGR et Halte de Nuit	61,5		
frais logistiques ACI	43,9		
frais de siège	46,5	Autofinancement FNDSA	122,5
Total	500,4	Total	500,4

Dès le début de la crise sanitaire, Le Foyer a **transformé son organisation** et adapté le fonctionnement de ses sites pour continuer à **assurer ses missions** notamment pendant les périodes de confinement :

- mutualisation des efforts en redéployant des salariés d'un site à l'autre pour pallier les absences et gérer la logistique alimentaire,
- recours à l'intérim pour remplacer les salariés absents,
- fourniture de repas complémentaires sur certains sites pour limiter les déplacements des usagers,
- mobilisation de renforts soignants sur tous les dispositifs d'hébergement,
- gestion de clusters et mise en place d'une Unité COVID au Centre Gabriel Rosset.

Ces surcoûts COVID ont été en grande partie pris en charge nos **financeurs publics** mais également par des **mécènes privés comme la Fondation de France, la Fondation OL, la Fondation Nexity, les Rotary et Lions Club.**

LES RÉSULTATS

en K€	Pérenne				Non pérenne				Total			
	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%	2019	2020	écart	%
Résultat d'exploitation	-1 737	-1 098	640	-37%	-40	-79	-39	97%	-1 778	-1 177	600	-34%
Résultat financier net d'impôt	391	-33	-424	-108%	0	0	0		391	-33	-424	-108%
Résultat courant	-1 346	-1 131	215	-16%	-40	-79	-39	97%	-1 386	-1 210	176	-13%
Résultat exceptionnel	1 705	442	-1 263	-74%	58	4	-54	-93%	1 763	446	-1 317	-75%
Résultat net	359	-689	-1 048	-292%	18	-75	-93	-522%	377	-764	-1 141	-303%

- **Le résultat courant s’améliore de 176K€ : +600K€** de résultat d’exploitation et -424K€ de résultat financier impacté par le mali technique de la TUP Croix Barret et la baisse des revenus des placements financiers.
- **Le résultat exceptionnel baisse de 1,3M€** par rapport à celui de 2019 qui comprenait des legs et des reprises de provisions exceptionnelles importants.
- Par conséquent, **le résultat net est déficitaire de -764K€.**

LES RÉSULTATS PAR ACTIVITÉ

	2020						
	Frais partagés	Association	Insertion professionnelle	Hébergement	Non pérenne	Bric à Brac	TOTAL
Subventions	92	41	2 649	10 887	2 170	0	15 838
Autres produits *	116	8 162	403	1 175	148	1 533	11 538
Total produits	208	8 203	3 052	12 062	2 318	1 533	27 376
Frais de personnel	1 710	192	3 570	5 679	954	4	12 108
Autres charges *	990	6 133	901	4 826	1 022	546	14 418
Dotations amort. prov.	147	442	144	729	0	153	1 615
Résultat direct	-2 638	1 435	-1 562	828	341	831	-765
Imputations	-2 638	350	-1 062	1 946	417	987	0
Résultat	0	1 085	-500	-1 118	-76	-156	-765

* dont exceptionnel et financier

BILAN – ACTIF – INCIDENCES DE LA TUP DES SCI CROIX BARRET ET LA MAGNANERIE



en K€	2019	2020	Impacts en M€
Immobilisations Incorporelles	123	86	terrains + 3M€ / constructions +3,5M€ / autres +1,4M€ titres de participation -3,8M€ / prêts aux SCI -4,5M€
Immobilisations Corporelles	20 126	30 675	
Immobilisations financières	20 872	7 422	
Total emplois permanents	41 121	38 183	
Clients et Comptes Rattachés	115	76	créances +0,2M€ avances en compte-courant aux SCI -1,3M€
Autres Actifs	2 518	4 852	
Charges Constatées d'Avance	161	55	
Total emplois circulants	2 794	4 983	
Trésorerie	11 564	15 845	disponibilités +1,5M€
TOTAL ACTIF	55 479	59 011	

BILAN – ACTIF



en K€	2019	2020	écarts
Immobilisations Incorporelles	123	86	-37
Immobilisations Corporelles	20 126	30 675	10 549
Immobilisations financières	20 872	7 422	-13 450
Total emplois permanents	41 121	38 183	-2 938
Clients et Comptes Rattachés	115	76	-39
Autres Actifs	2 518	4 852	2 334
Charges Constatées d'Avance	161	55	-106
Total emplois circulants	2 794	4 983	2 189
Trésorerie	11 564	15 845	4 281
TOTAL ACTIF	55 479	59 011	3 532

- **Forte augmentation des immobilisations corporelles de 10,5M€** : impacts de l'intégration des immobilisations des SCI pour 4,9M€ et des malis de fusion pour 3M€, diverses acquisitions pour 2M€.
- **Forte baisse des immobilisations financières de -13,5M€** : élimination des titres de participation des SCI et une cession de placement financier pour 5M€.
- **Les autres actifs augmentent** du fait des subventions à recevoir.
- **L'augmentation de la trésorerie de 4,3M€** provient d'opérations courantes liées à l'activité pour 0,9M€ et d'opérations pour l'essentiel exceptionnelles à hauteur de 3,4M€ (cf. tableau de financement).

BILAN - PASSIF



en K€	2019	2020	écarts
Fonds Associatif	37 864	37 864	0
Réserves Antérieures	7 414	7 792	378
Autres capitaux Propres	762	1 216	454
Résultat de la Période	377	-764	-1 141
Provisions & fonds dédiés	1 769	2 028	259
Emprunts	3 773	3 468	-305
Total Ressources permanentes	51 959	51 604	-355
Fournisseurs et Comptes Rattachés	965	1 400	435
Dettes sociales	1 140	1 450	310
Dettes Fiscales	216	178	-38
Autres passifs	1 199	4 379	3 180
Total ressources circulantes	3 520	7 407	3 887
TOTAL PASSIF	55 479	59 011	3 532

- **La baisse des ressources permanentes** est principalement liée au résultat déficitaire de l'exercice et aux remboursements d'emprunts. Elle est en partie compensée par de nouvelles subventions d'investissement pour 545K€ et les reprises de provisions.
- **Les autres passifs** enregistrent notamment des subventions constatées d'avance pour 3,9M€.

TABLEAU DE FINANCEMENT

Tableau de flux	2019	2020	
	Réalisé	Réalisé	Ecart
Résultat Net	377	-765	-1 142
Dotations Amortissements	1 457	1 372	-85
Variations Provisions Pour Charges	-694	260	954
Variations Provisions Financières	0	0	0
Plus Ou Moins Value Sur Cession d'Immobilisations	-420	-400	20
Marge brute d'autofinancement	720	467	-253
Stocks	0	0	0
Client Et Comptes Rattachés	21	-8	-28
Fournisseurs	43	435	392
Autres Actifs d'Exploitation	768	-3 976	-4 744
Autres Passifs d'Exploitation	310	3 984	3 675
Flux trésorerie généré par l'activité	1 861	902	-959
Acquisitions Immobilisations Incorporelles	-5	-15	-10
Acquisitions Immobilisations Corporelles	-4 111	-11 891	-7 780
Acquisitions Immobilisations Financières	-2 000	0	2 000
Cessions Immobilisations	7 747	13 872	6 125
Flux net trésorerie opérations d'investissement	1 632	1 966	334
Autres Capitaux Propres	-80	455	535
Emission Emprunt Plus 2 Ans	1	180	179
Remboursement Emprunt 2 Ans Emission	-293	-485	-192
Variation Autres Dettes Financieres	-6	0	6
Variation Comptes Courants Financiers	-461	1 263	1 724
Variations Interets Courus	0	0	0
Flux net de trésorerie opérations financières	-838	1 413	2 251
Variation de trésorerie	2 655	4 281	1 627

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

3 RUE PÈRE CHEVRIER 69361 LYON CEDEX 07

TÉL. +33(0)4 72 76 73 53 / **FAX.** +33(0)4 72 76 73 71

ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

contact@fndsa.org / www.fndsa.org

COMMENT NOUS AIDER ?

Devenir bénévole, faire des dons d'objets et de vêtements inutilisés, donner de l'argent, acheter solidaire dans les Bric à Brac... Il y a mille façons d'aider Le Foyer à soutenir les personnes sans-abri !

